

SÉMINAIRE SCOT RUG DYNAMIQUE, COMPLÉMENTARITÉS, INTERDÉPENDANCES, AUTONOMIES

31 mars

PROFILS ET FONCTIONNEMENTS INTERTERRITORIAUX DE LA RÉGION GRENOBLOISE AVEC SES TERRITOIRES VOISINS

- *Situation*
- *Chiffres clés*
- *Fonctionnement des territoires*

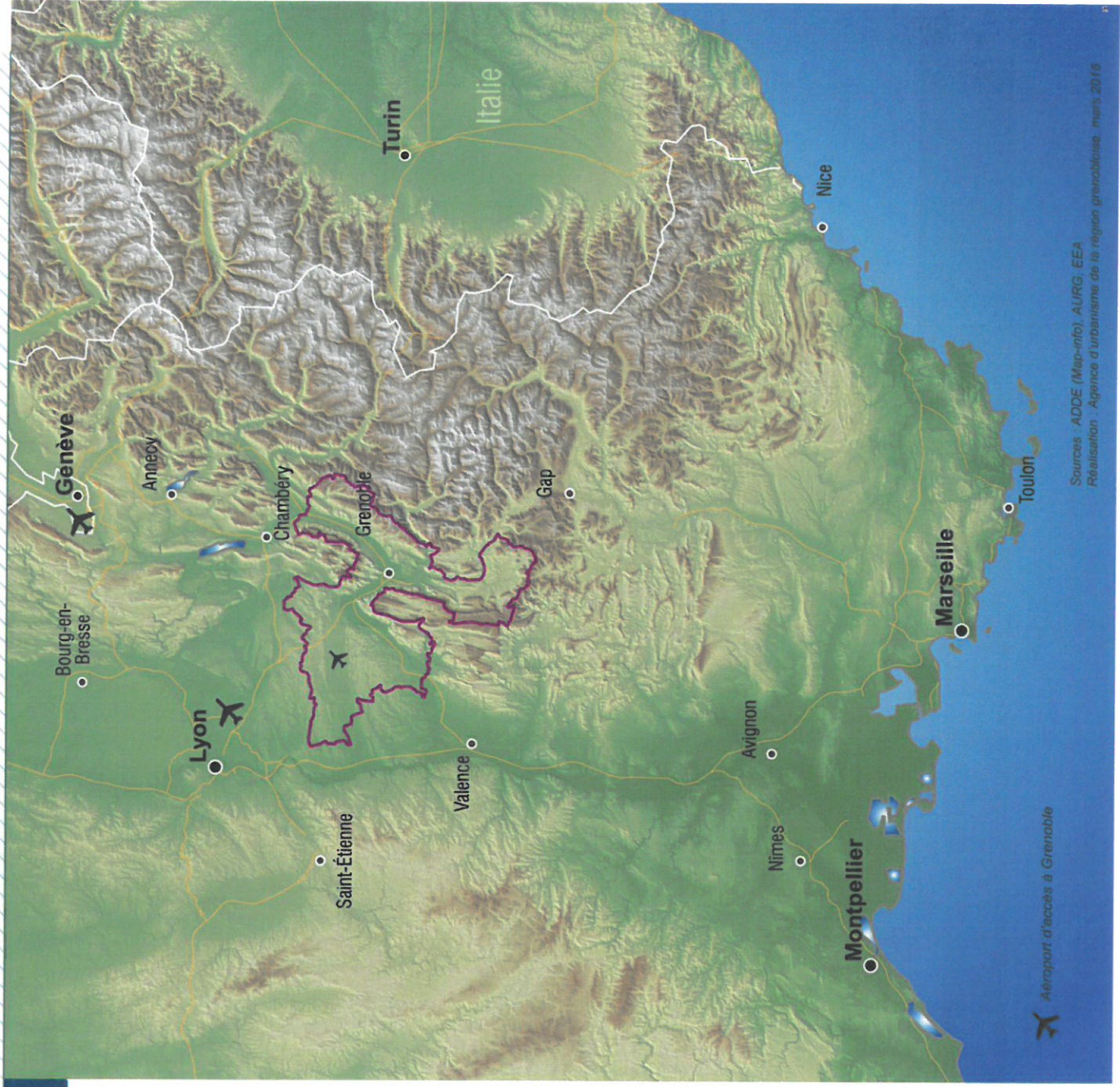


SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
scot 2030
DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

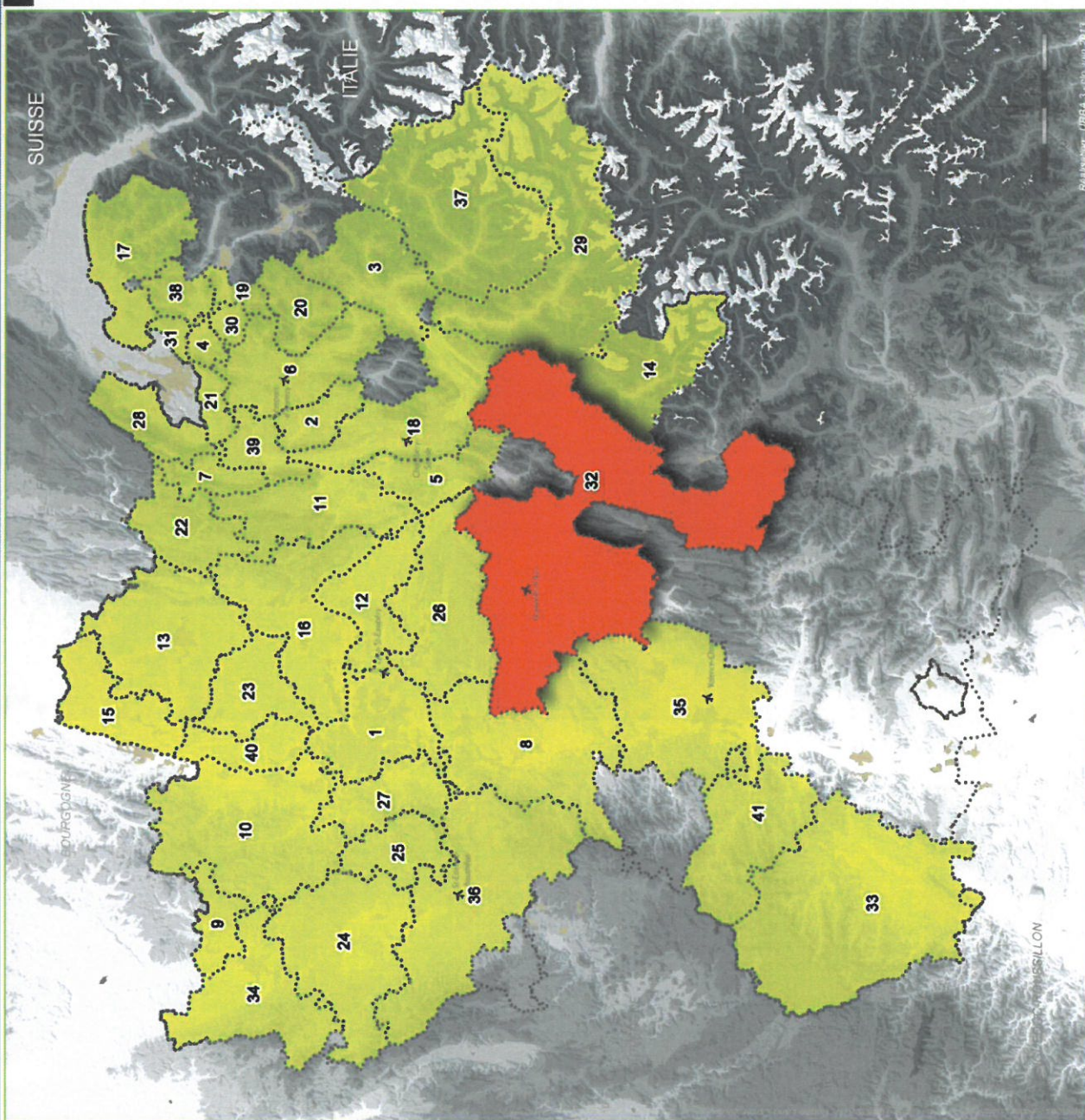
SITUATION DE LA RÉGION GRENOBLOISE

SITUATION

**Schéma de cohérence
territoriale de la
région urbaine de
Grenoble = un vaste
périmètre au sein du
sud est de la France**



PÉRIMÈTRE SCOT EN RHÔNE-ALPES EN 2015



Les SCoT en Rhône-Alpes

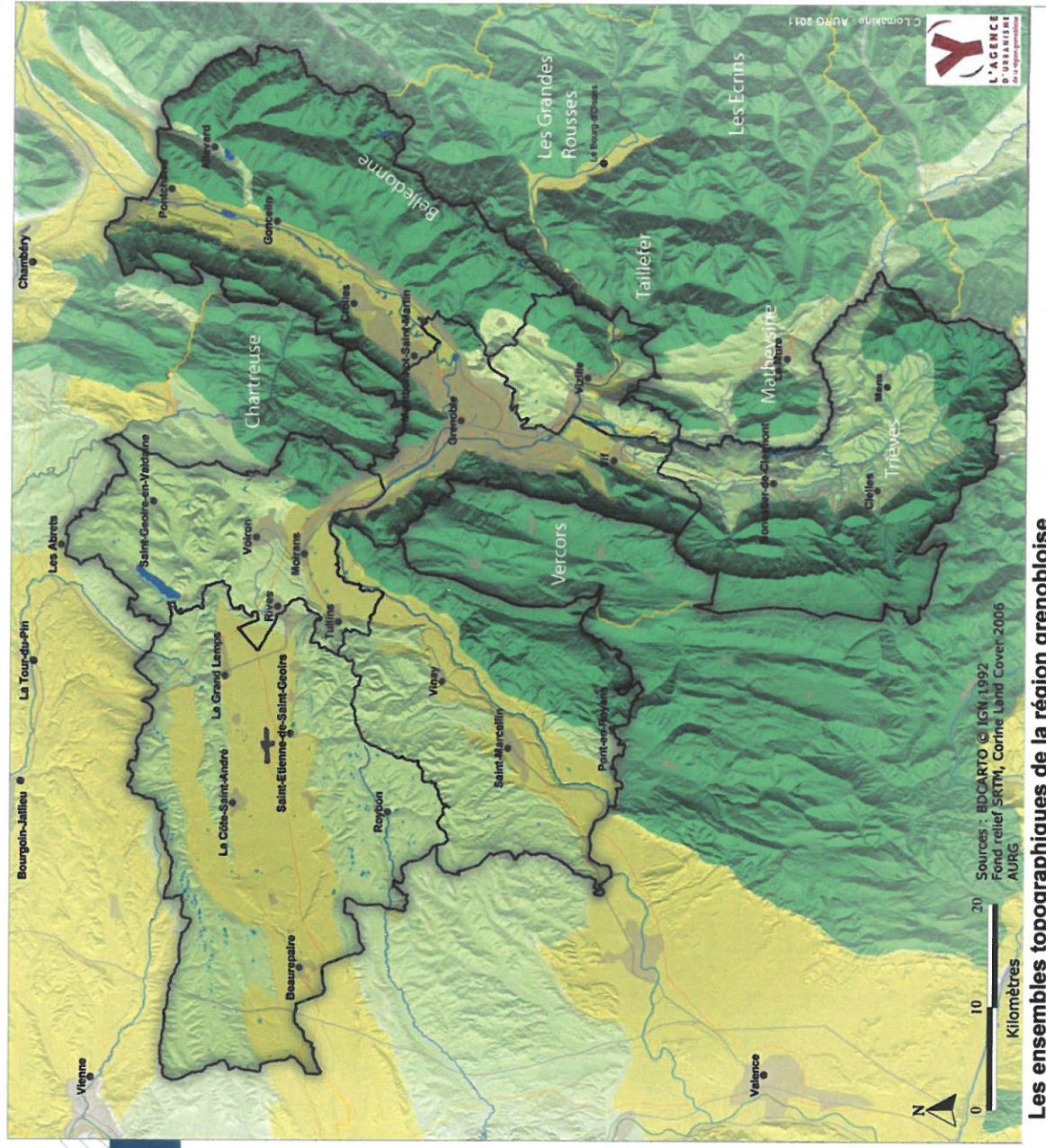
Noms des SCoT

1. Agglomération Lyonnaise
2. Albanais
3. Arlysère Haut Val d'Arly
4. Arve et Salève
5. Avant Pays Savoyard
6. Bassin Annécien
7. Bassin Bellegardien
8. Rives de Rhône
9. Bassin de vie du Sornin
10. Beaujolais
11. Bugey
12. Boucle du Rhône en Dauphiné
13. Bourg-Bresse-Revermont
14. Bourg-d'Oisans
15. Bresse - Val de Saône
16. Bugey - Côtières - Plaine de l'Ain (BUCOPA)
17. Chablais
18. Combe de Savoie, Chambéry et Lac du Bourget
19. Faucigny-Gilères
20. Fier et Aravis
21. Genevois
22. Haut-Bugey
23. La Dombes
24. Loire Centre
25. Monts du Lyonnais
26. Nord Isère
27. Ouest Lyonnais
28. Pays de Gex
29. Pays de Maurienne
30. Pays Rochois
31. Région d'Anemasse
32. Région Urbaine de Grenoble
33. Ardèche Méridionale
34. Roannais
35. Rovaltain Drôme-Ardèche
36. Sud-Loire
37. Tarentaise - Vanoise
38. Trois Vallées
39. Usse et Rhône
40. Val de Saône Dombes
41. Centre Ardèche

SITUATION

Le périmètre du SCoT s'étend sur un territoire de 3 768 km², des frontières de la Drôme à l'ouest, de la Savoie au nord-est, des Hautes-Alpes au sud, jusqu'à la région urbaine de Lyon au nord.

La diversité de son écriin paysager, des espaces de plaine agricole aux sommets alpins, constitue un des éléments forts de son attractivité.



Les ensembles topographiques de la région grenobloise

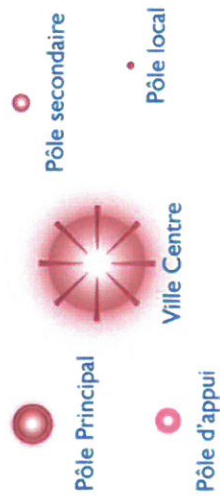
- Massifs montagneux
- Collines et plateaux
- Plaines et grandes vallées
- Principales zones urbanisées (Corine Land Cover)



Une armature urbaine hiérarchisée pour guider la structuration du territoire et la localisation du développement futur

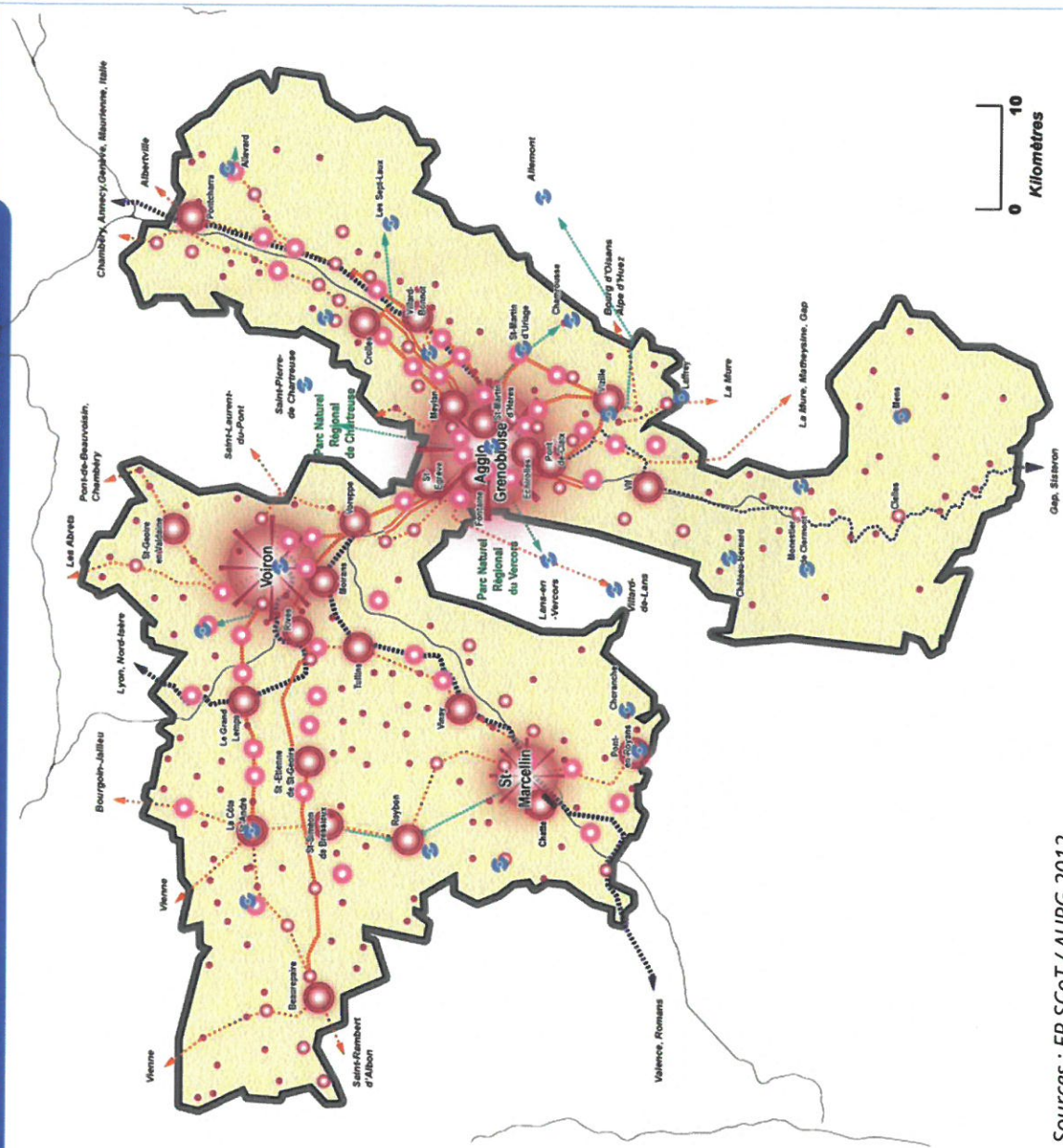
Hierarchie des pôles urbains

La hiérarchie des niveaux de pôles détermine les objectifs fixés en matière de construction de logements, de localisation de l'habitat, de périmètres d'influence en matière de commerce.



Intensification du développement autour des lignes structurantes de TC

- Dessertes structurantes de cars ou de bus express existantes ou à mettre en place. Objectif : au moins un service tous les 1/4 d'heure par sens en pointe et un service toutes les heures par sens en creux.
- Voies spécialisées partagées à aménager sur les principaux tronçons autoroutiers empruntés par les cars et les bus express.
- Autres dessertes de cars/de bus existantes ou à mettre en place.
- Autres dessertes de cars/de bus existantes ou à mettre en place.



Sources : EP SCOT / AURG 2012



CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION GRENOBLOISE

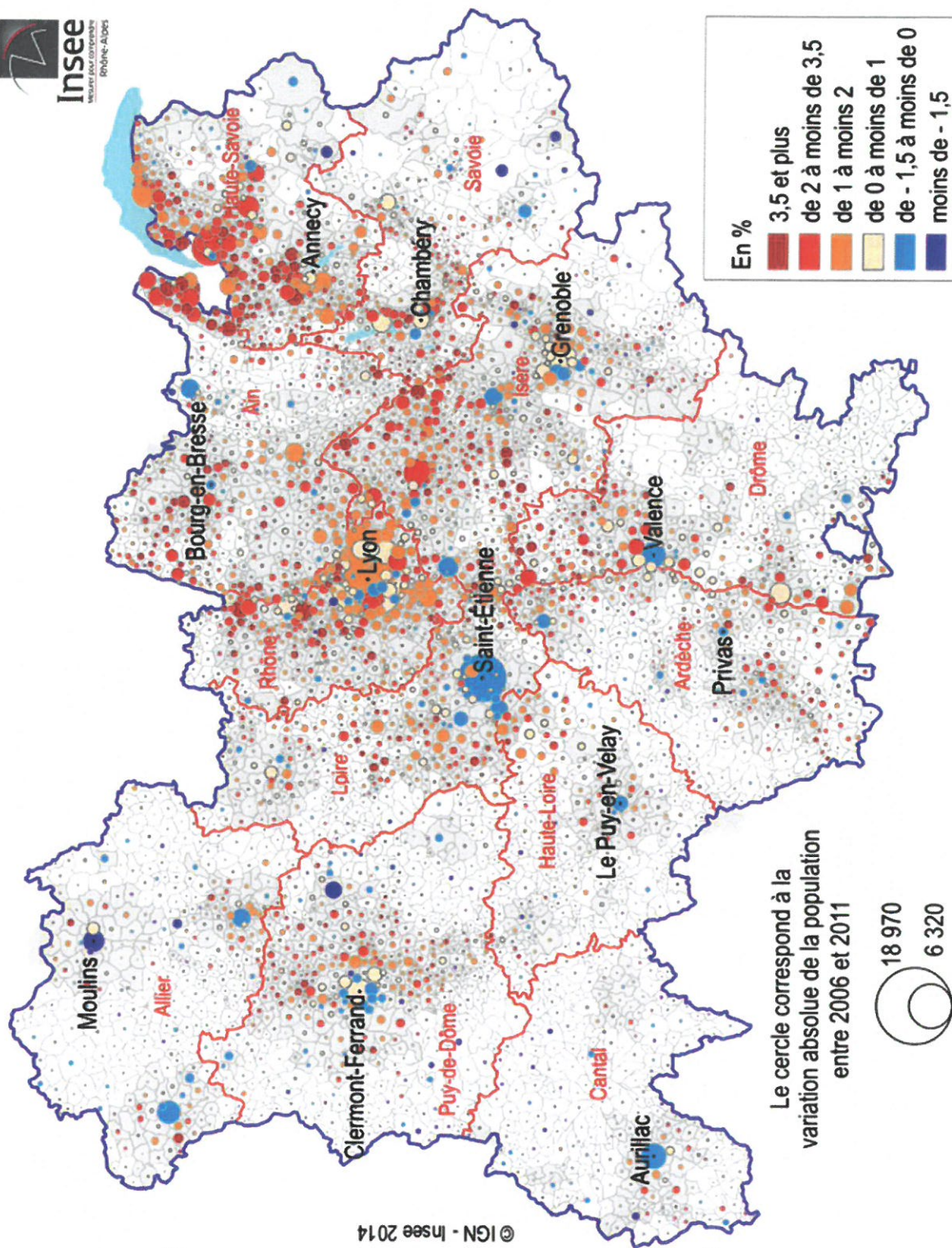
CHIFFRES CLÉS POPULATION - RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Variation absolue et évolution annuelle moyenne de la population de la région Aura entre 2006 et 2011



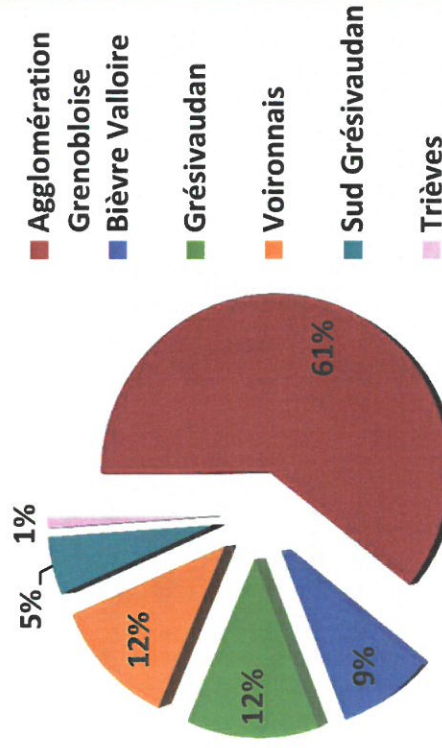
Cette carte de l'évolution démographique entre 2006 et 2011 des communes de la région Auvergne Rhône-Alpes, montre particulièrement : **le dynamisme des communes ***

- dans les territoires périurbains à proximité :
 - de Genève
 - de Lyon
- Dans la vallée du Rhône, surtout au Sud de Lyon.
- Dans les deux Savoie.



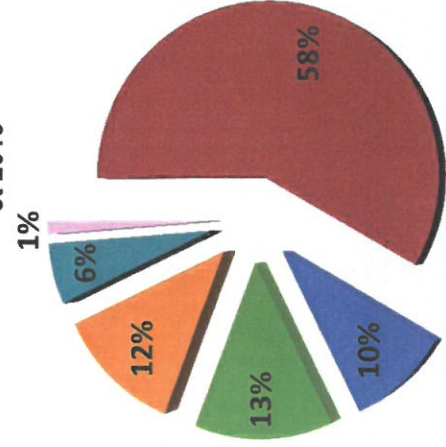
CHIFFRES CLÉS POPULATION = 761 351 HABITANTS EN 2013 (738 693 EN 2008)

Population - Répartition par secteur en 1999



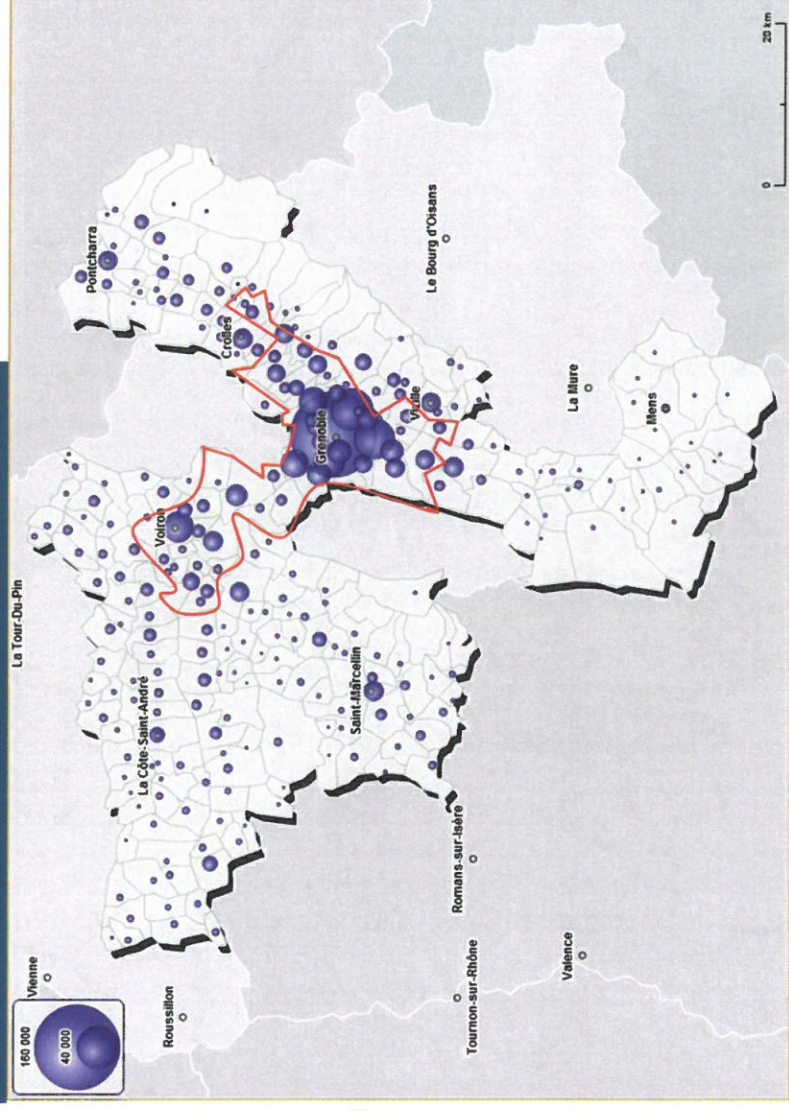
Source : INSEE, recensement de la population

Population – Une répartition par secteur identique en 2008 et 2013



Source : INSEE, recensements de la population

Population municipale en 2013

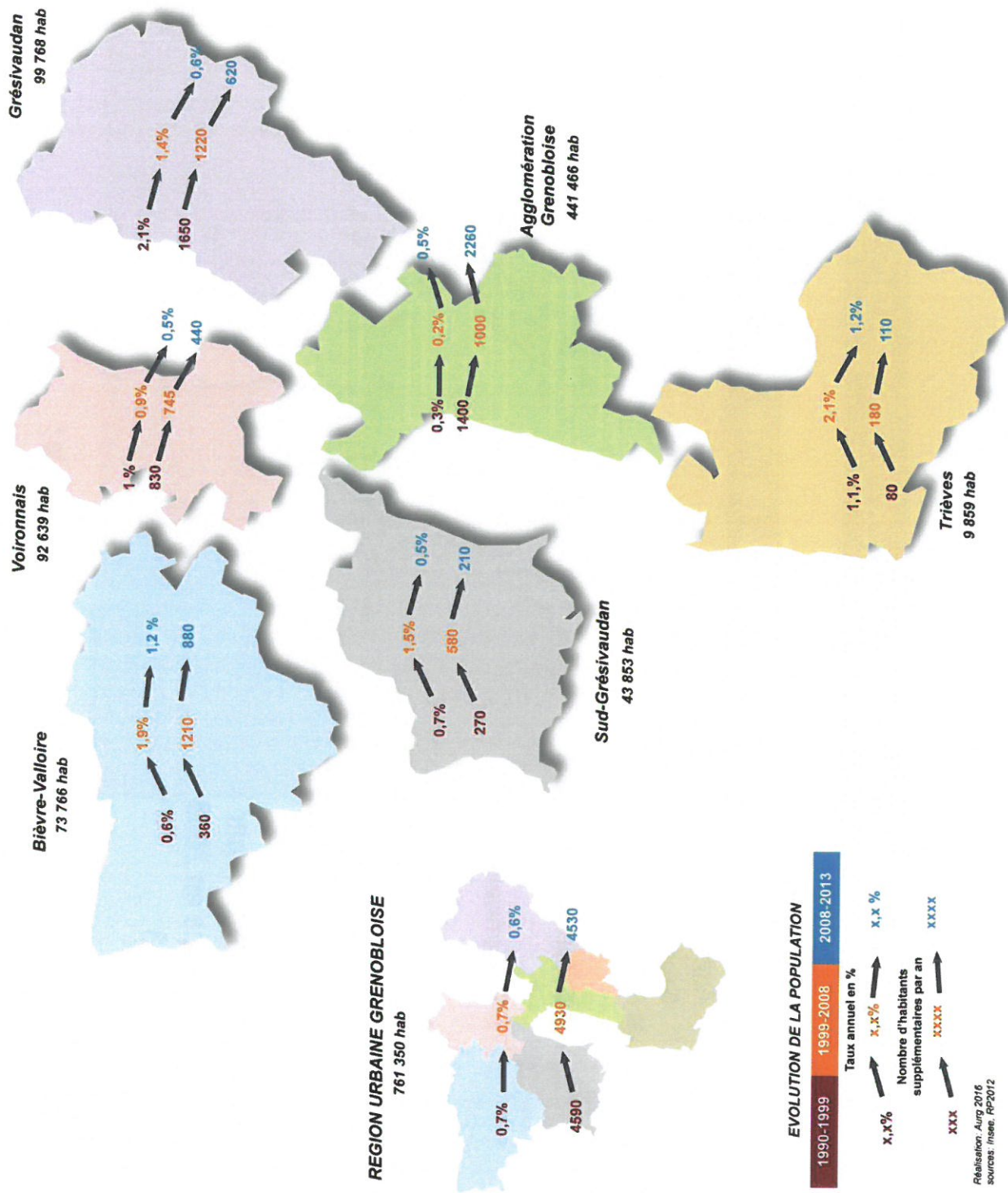


© AURG - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur

En 2013, la RUG compte :

- 441 466 hab. dans la métropole grenobloise
- 2 / 3 des habitants (508 201 hab.) dans l'unité urbaine de Grenoble
- 3 / 4 des communes de moins de 2 000 habitants.
- 55% des communes (150) de moins de 1 000 habitants.

DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DE LA POPULATION



EVOLUTION DE LA POPULATION

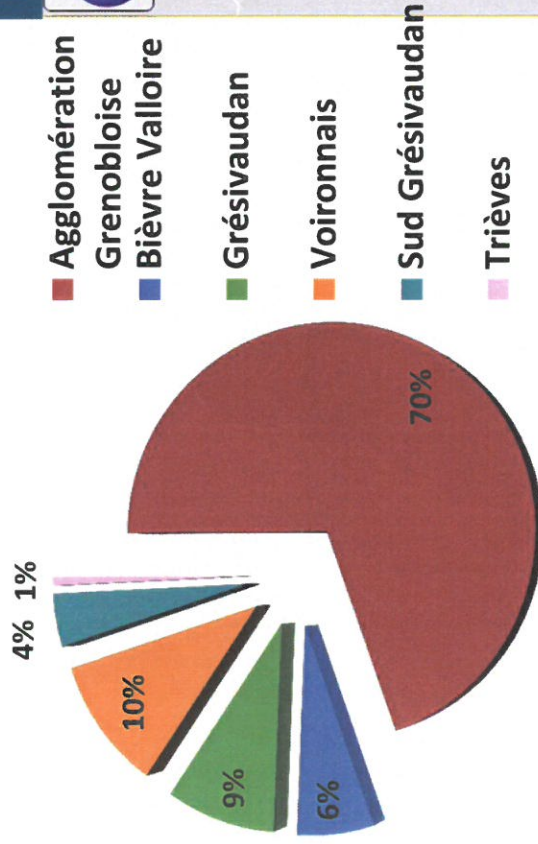
1990-1999	1999-2008	2008-2013
-----------	-----------	-----------

Taux annuel en %	x, x %	x, x %
Nombre d'habitants supplémentaires par an	xxxx	xxxx

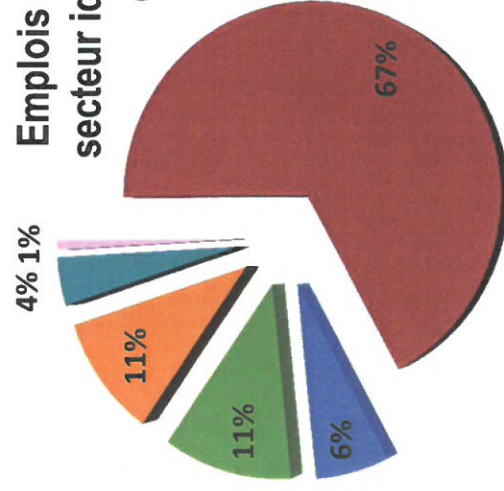
Réalisation: Aup 2016
sources: Insee, RP2012

CHIFFRES CLÉS = 325 501 EMPLOIS EN 2012 (281 208 EMPLOIS EN 1999)

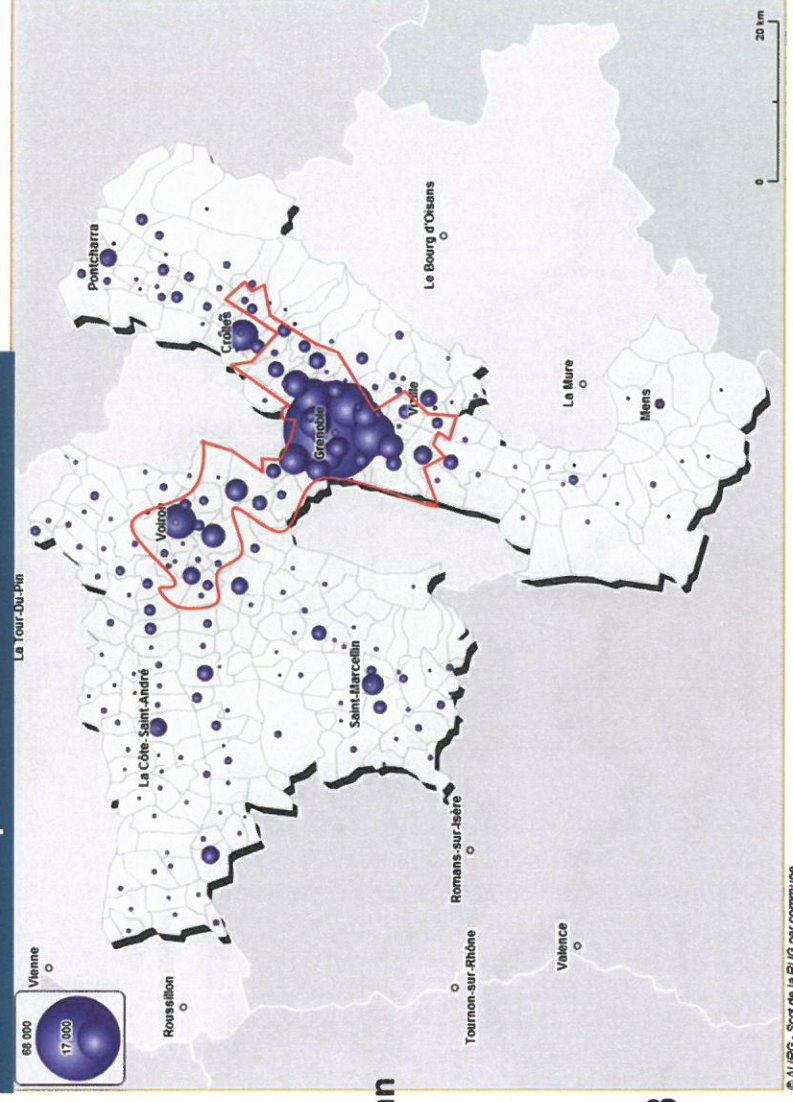
Emplois - Répartition par secteur en 1999



Emplois : répartition par secteur identique en 2008 et 2013



Nombre d'emplois total en 2012



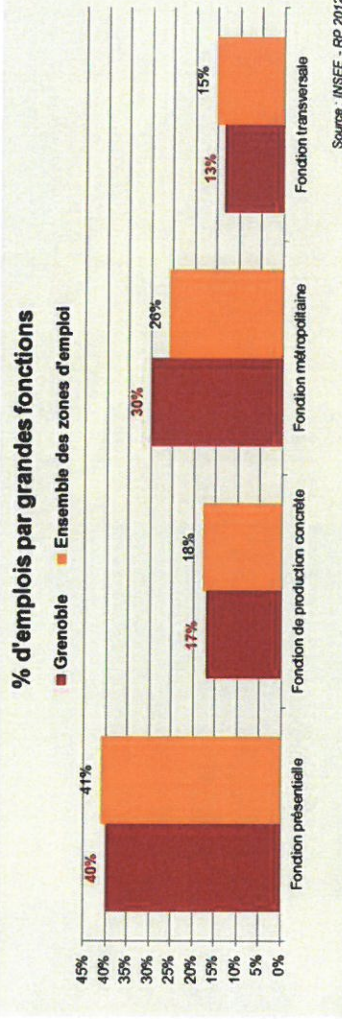
En 2012, la RUG compte :

- 218 453 emplois dans la métropole grenobloise, soit 67% des emplois
- 78% des emplois (252 841) dans l'unité urbaine de Grenoble

FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

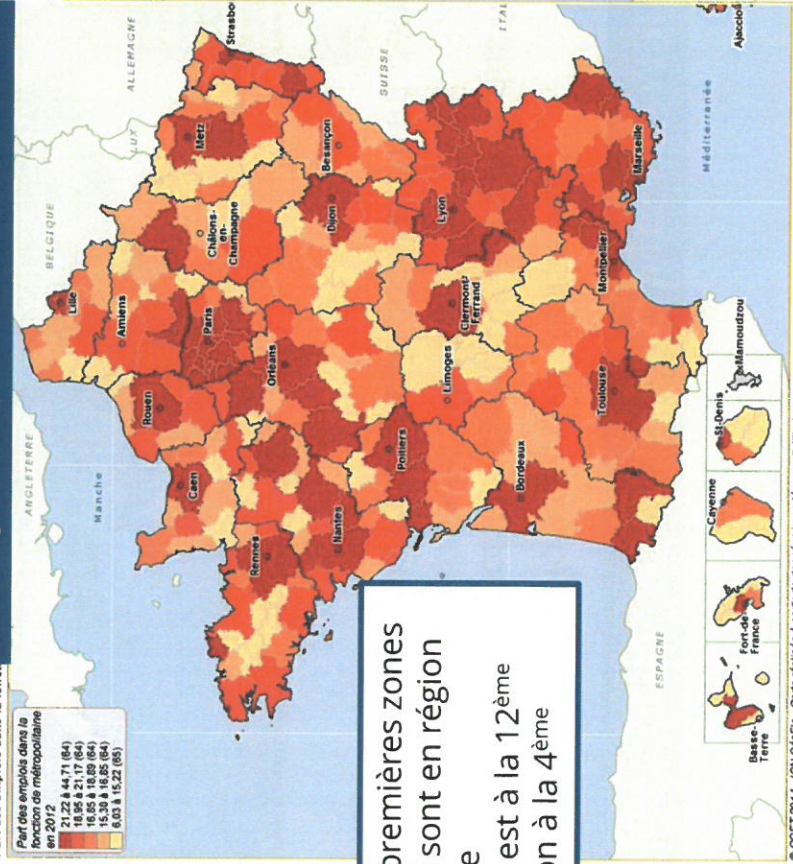
- Une forte présence de fonctions métropolitaines dans la zone d'emploi de Grenoble avec une surreprésentation de la conception recherche
- 3 emplois sur 10 dans les fonctions métropolitaines
- 4 points de plus qu'en France

Conception recherche ; prestations intellectuelles ; culture loisirs ; gestion ; commerce inter-entreprises



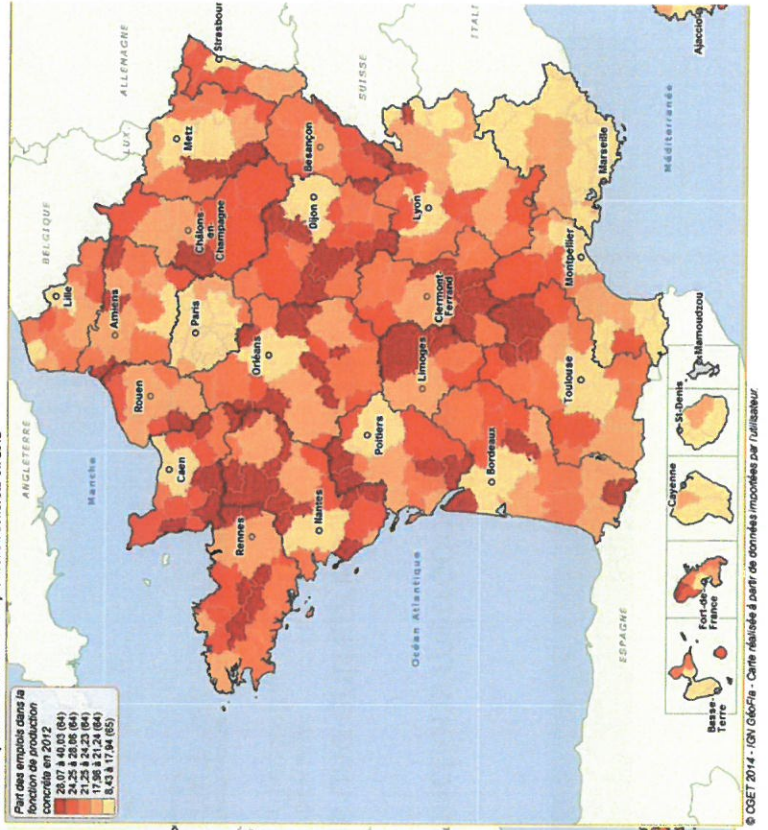
Part des emplois dans la fonction métropolitaine en 2012

L'Observatoire des Territoires cgei



Part des emplois dans la fonction de production concrète en 2012

L'Observatoire des Territoires cgei

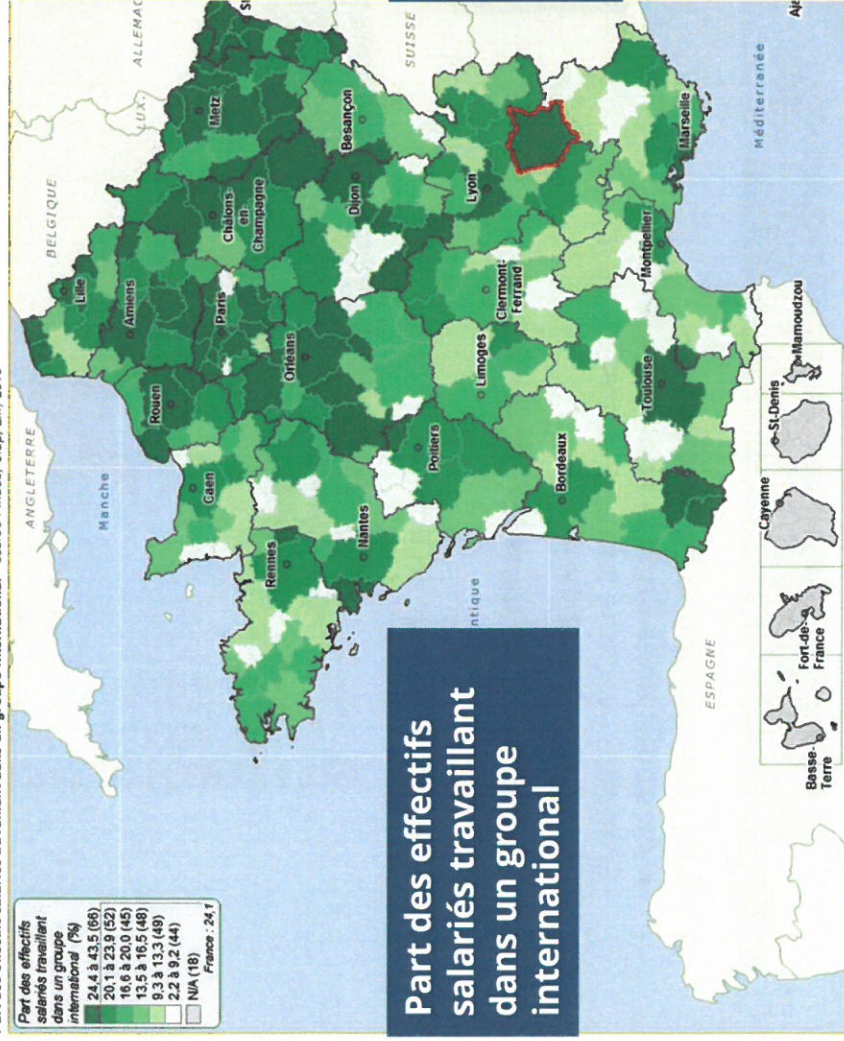


- ✓ 6 des 11 premières zones d'emplois sont en région Parisienne
- ✓ Grenoble est à la 12ème place, Lyon à la 4ème

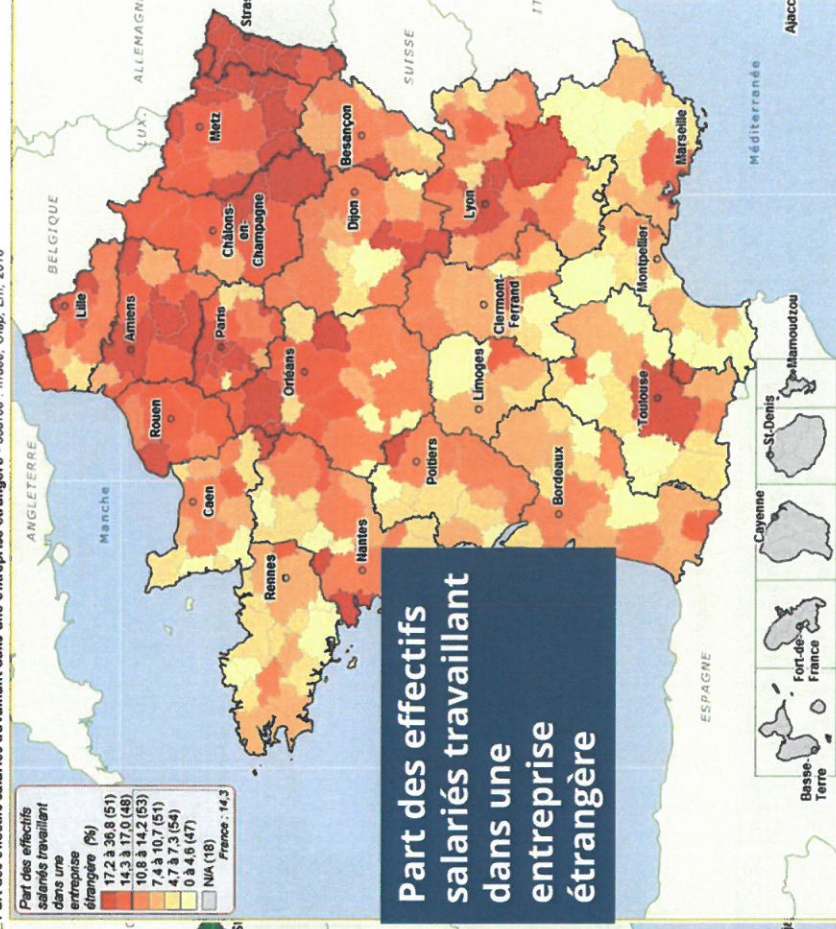
FONCTIONS MÉTROPOLITAINES ET EMPLOIS

L'économie grenobloise se caractérise par :

- une forte proportion d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines (13,5% contre 10,2% en moyenne en France)
- une forte proportion de salariés travaillant dans une entreprise étrangère (17,8% contre



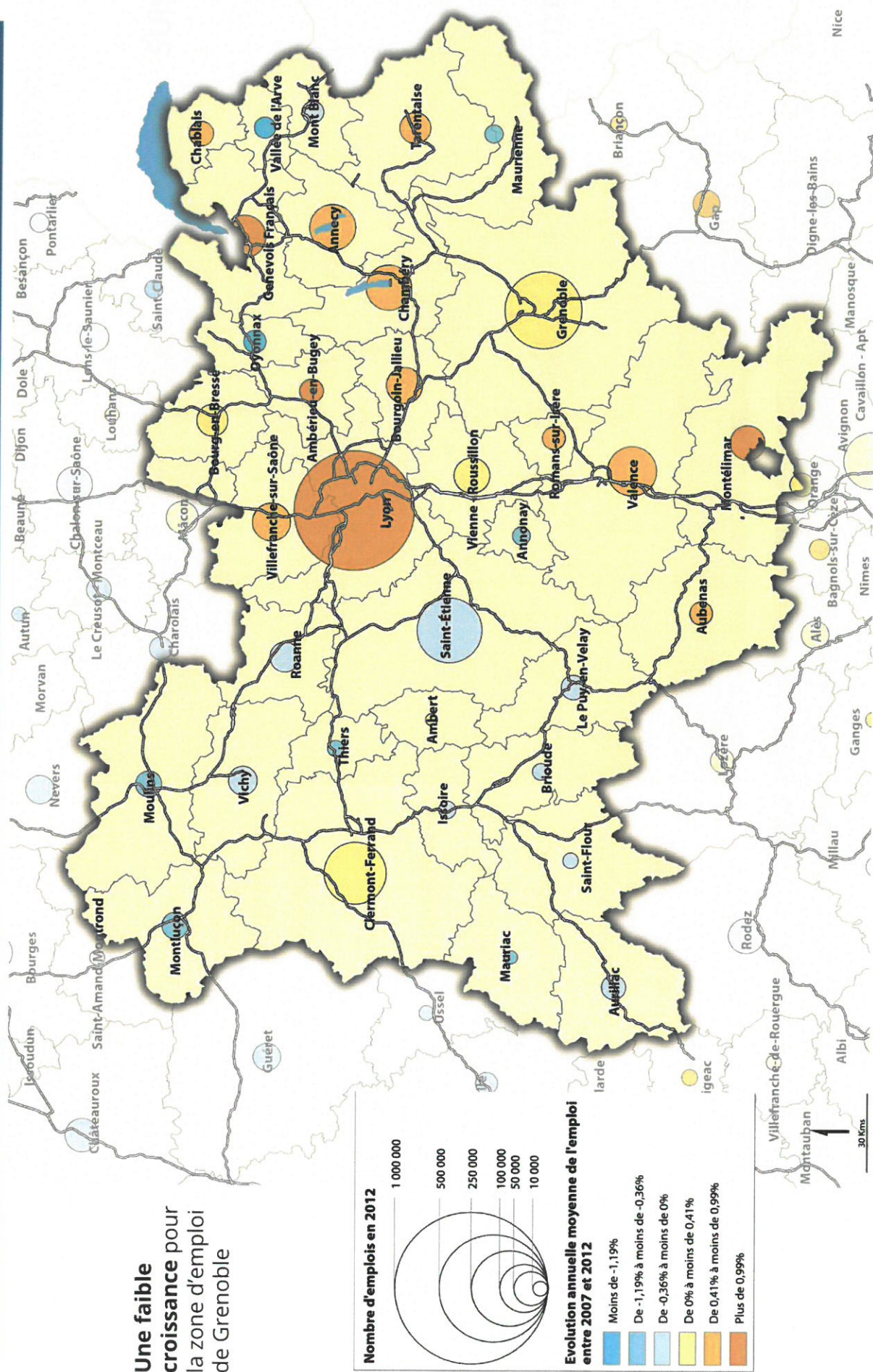
Part des effectifs salariés travaillant dans un groupe international



Part des effectifs salariés travaillant dans une entreprise étrangère

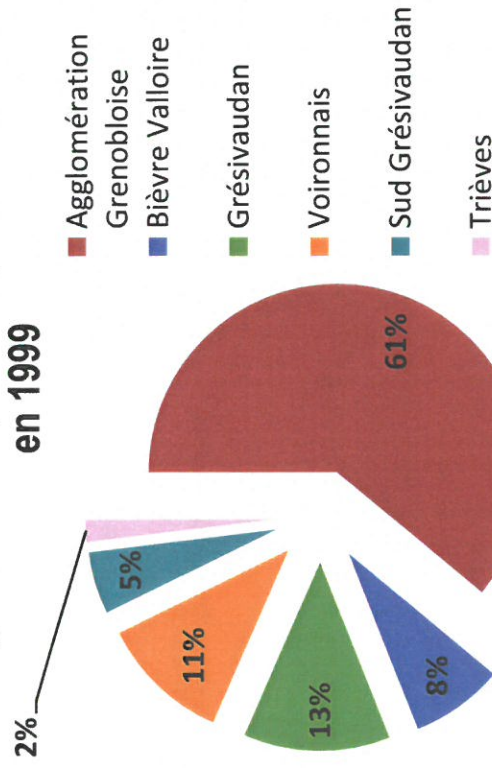
DYNAMIQUES D'EVOLUTION DE L'EMPLOI

Une faible croissance pour la zone d'emploi de Grenoble

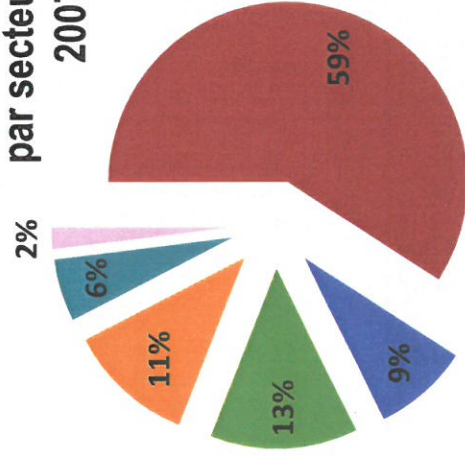


CHIFFRES CLÉS = 372 865 LOGEMENTS EN 2012 (316 283 LOGEMENTS EN 1999)

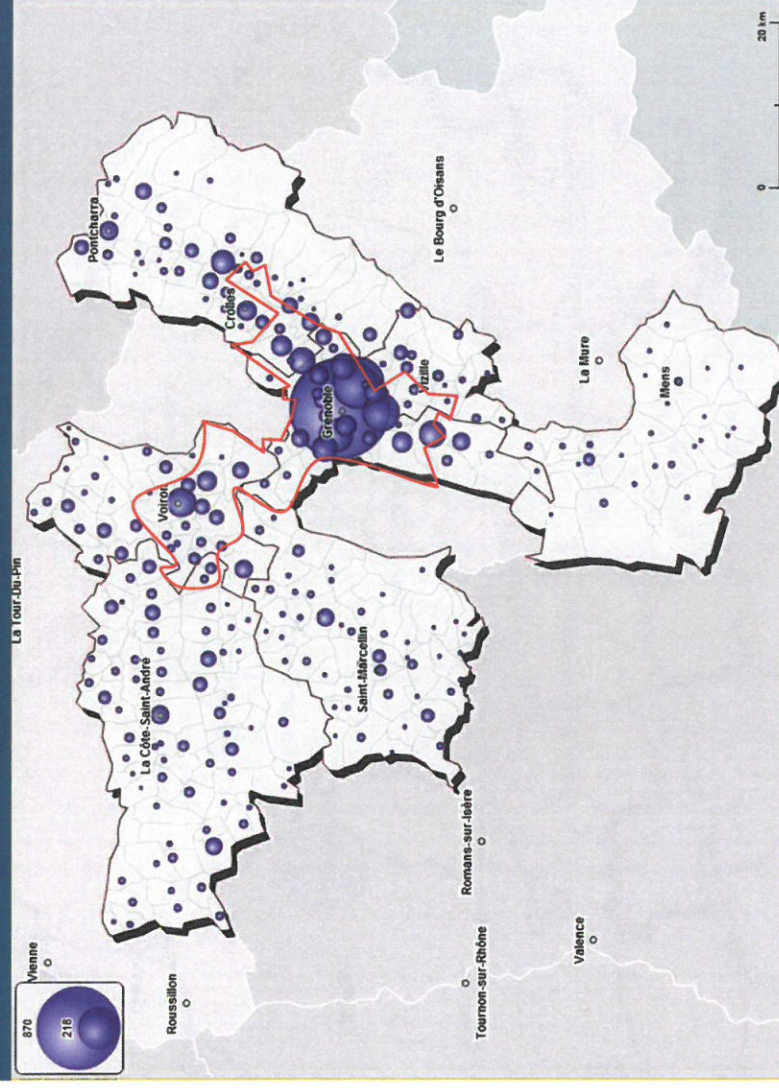
Logements - Répartition par secteur en 1999



Logements : répartition par secteur identique en 2007 et 2012



Nombre moyen de logements commencés entre 2007 et 2012 (Date réelle - SITADEL)



En 2012, la RUG compte :

- 219 881 logements dans la métropole grenobloise, soit 59% des logements.
- 67% des logements (249 385) dans l'unité urbaine de Grenoble

Consommation d'espace - Évolution Démographique 2000 - 2010

AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE 410 ha (+ 8 364 hab. soit 490 m ² /hab.)	SUD-GRENOBLOIS 135 ha (+ 2 021 hab. soit 667 m ² /hab.)	TRIÈVES 51 ha*
		SUD-GRÉSIVAUDAN 135 ha*
BIÈVRE-VALLOIRE 633 ha (+ 13 248 hab. soit 478 m ² /hab.)	VOIRONNAIS 335 ha (+ 7 439 hab. soit 450 m ² /hab.)	
	GRÉSIVAUDAN 383 ha (+ 11 991 hab. soit 319 m ² /hab.)	

RUG : 1 896 ha (hors Trièves et Sud-Grésivaudan), + 43 063 hab. soit 440 m²/hab

*Consommation d'espace uniquement 2005-2010 pour le Trièves et le Sud-Grésivaudan

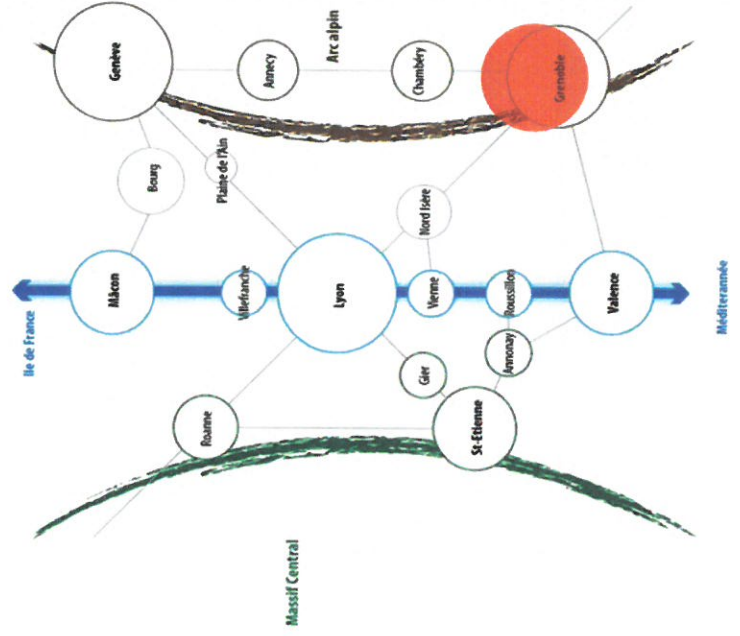
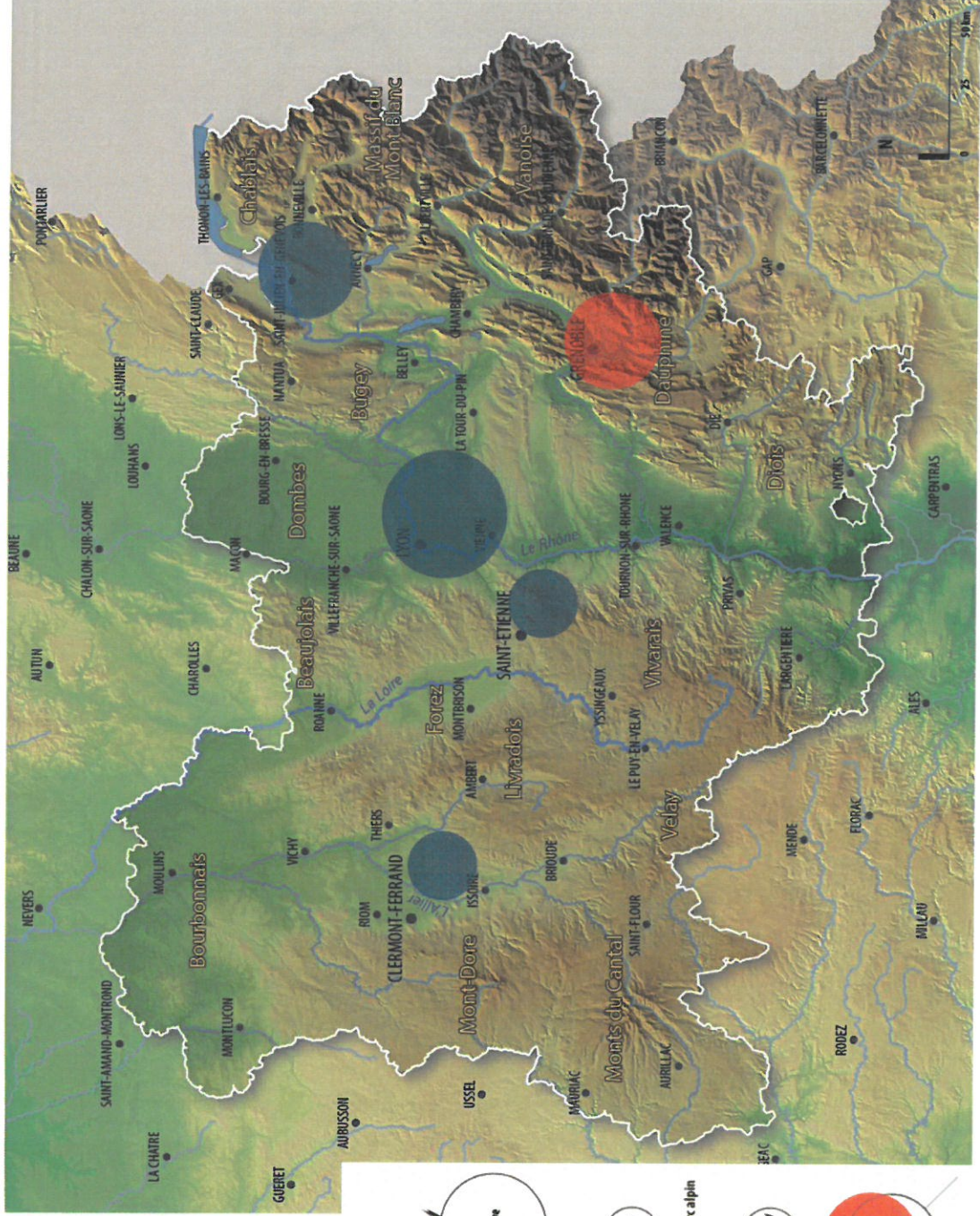


FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES

Analyse des principales dynamiques et des principaux flux interterritoriaux de la RUG avec les territoires voisins et au sein de la RUG.

LE « POIDS » DU CADRE GÉOGRAPHIQUE

- **Lyon** : sur un « méridien », en position médiane sur l'axe Rhône / Saône, avec proximité de **St-Etienne**
- **Région grenobloise** : au cœur des massifs facteurs d'attractivité, mais excentrée dans AuRA
- **Clermont-Ferrand** : agglomération du Massif Central



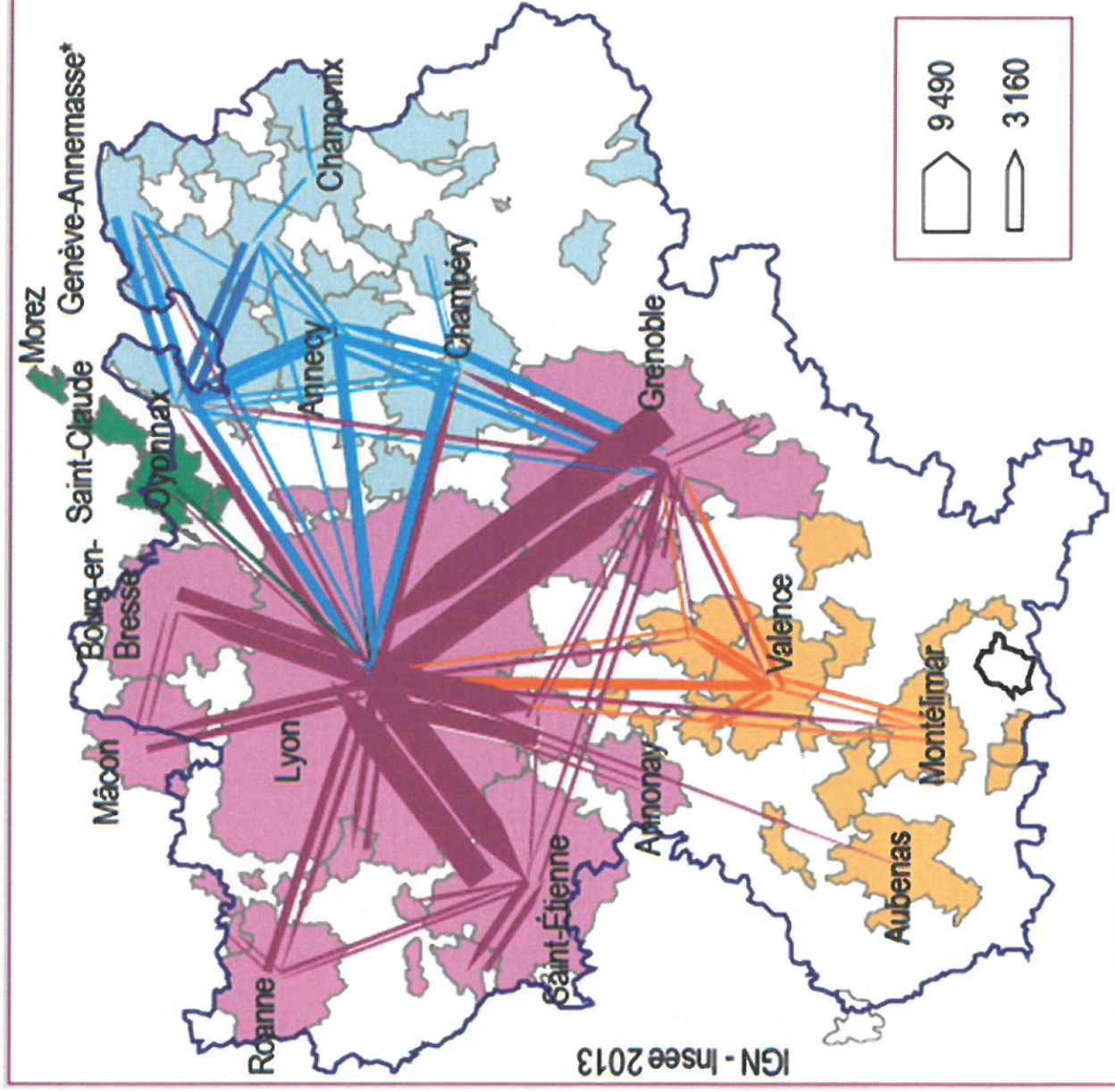
LES SYSTÈMES TERRITORIAUX RHÔNALPINS – LES INTERDÉPENDANCES

Sur le plan des migrations résidentielles*

- Les trois principales aires urbaines de la région (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne) appartiennent à une même zone d'échanges préférentiels (échanges à l'équilibre).
- Les départements de Savoie et Haute-Savoie forment un territoire plus ou moins autonome.

L'épaisseur des flèches représente le volume des échanges
Les à plat de couleur représentent les zones d'échanges préférentielles

*** flux entre l'aire urbaine de résidence antérieure et l'aire urbaine de résidence actuelle**

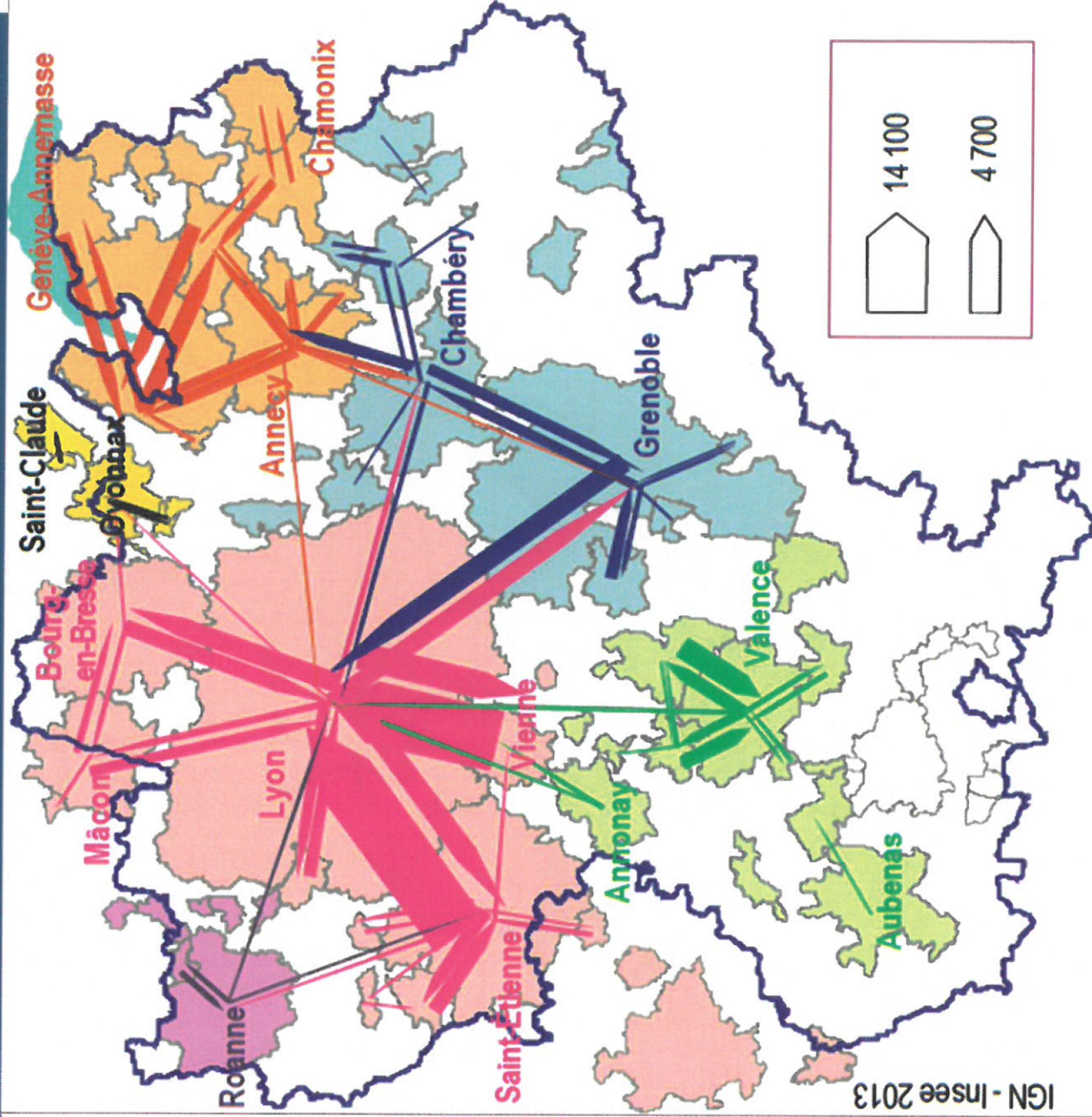


LES SYSTÈMES TERRITORIAUX RHÔNALPINS - LES INTERDÉPENDANCES

Au sens des relations domicile/ travail*

- Au niveau régional : **6 aires de fonctionnement** privilégiées
- Un **système lyonnais** qui rayonne sur le quart nord ouest de la région et qui englobe Saint-Etienne, Vienne, Bourg-en-Bresse, Mâcon
- L'**aire d'influence du « système Grenoblois » (bleu)** s'étend jusqu'à Chambéry, la Maurienne
- Des relations privilégiées avec le Sillon alpin et la région lyonnaise

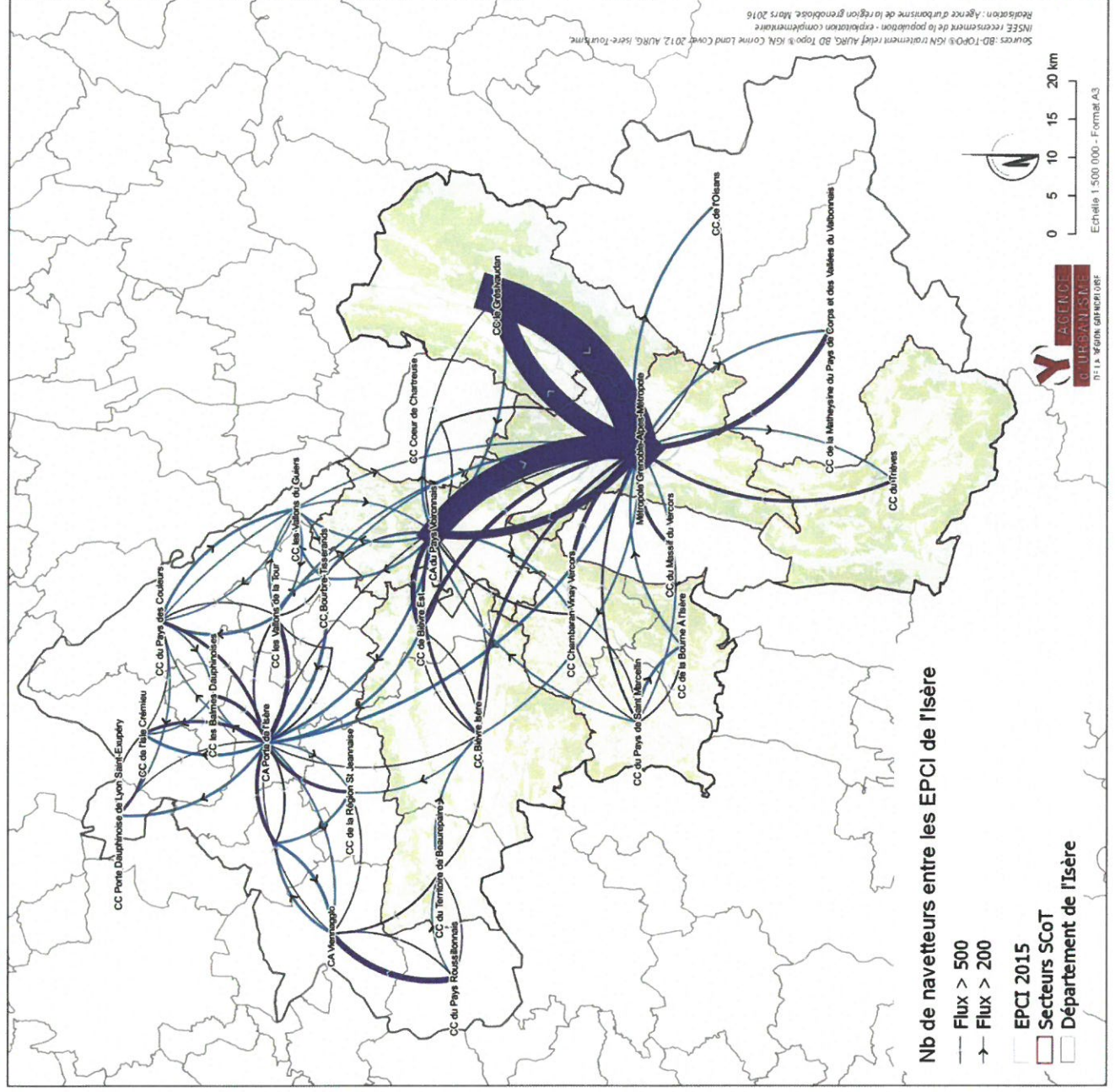
*** : Par leur caractère répétitif, les déplacements domicile-travail permettent de définir des zones d'échanges préférentiels de proximité.**



PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LES EPCI DE LA RUG ET LES TERRITOIRES VOISINS ISÉROIS

Détails des chiffres ci-
après

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012
Isère - SCoT de la région urbaine de Grenoble

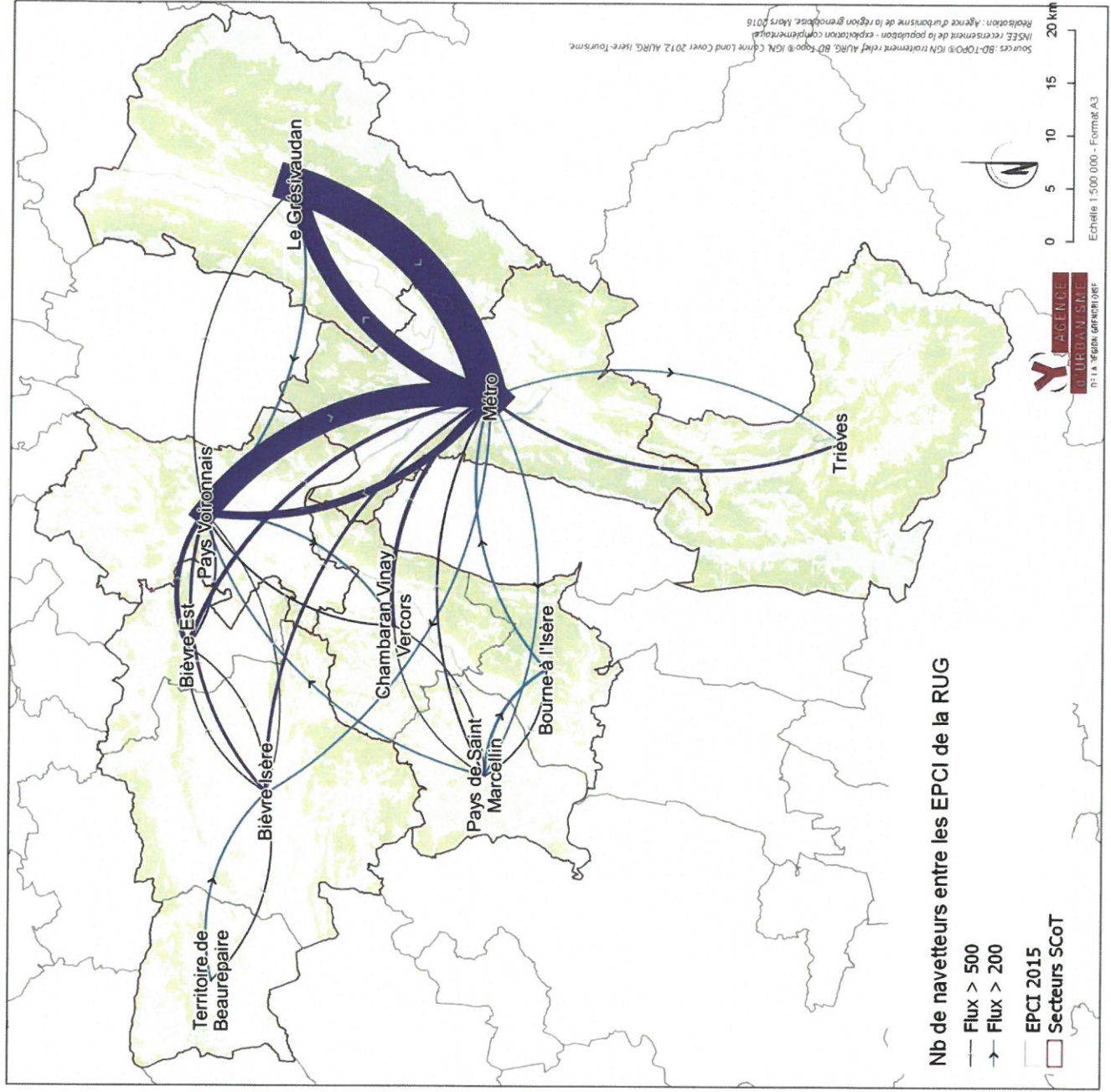


PRINCIPAUX FLUX INTERNES DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LES EPCI DE LA RUG

Détails des chiffres ci-
après

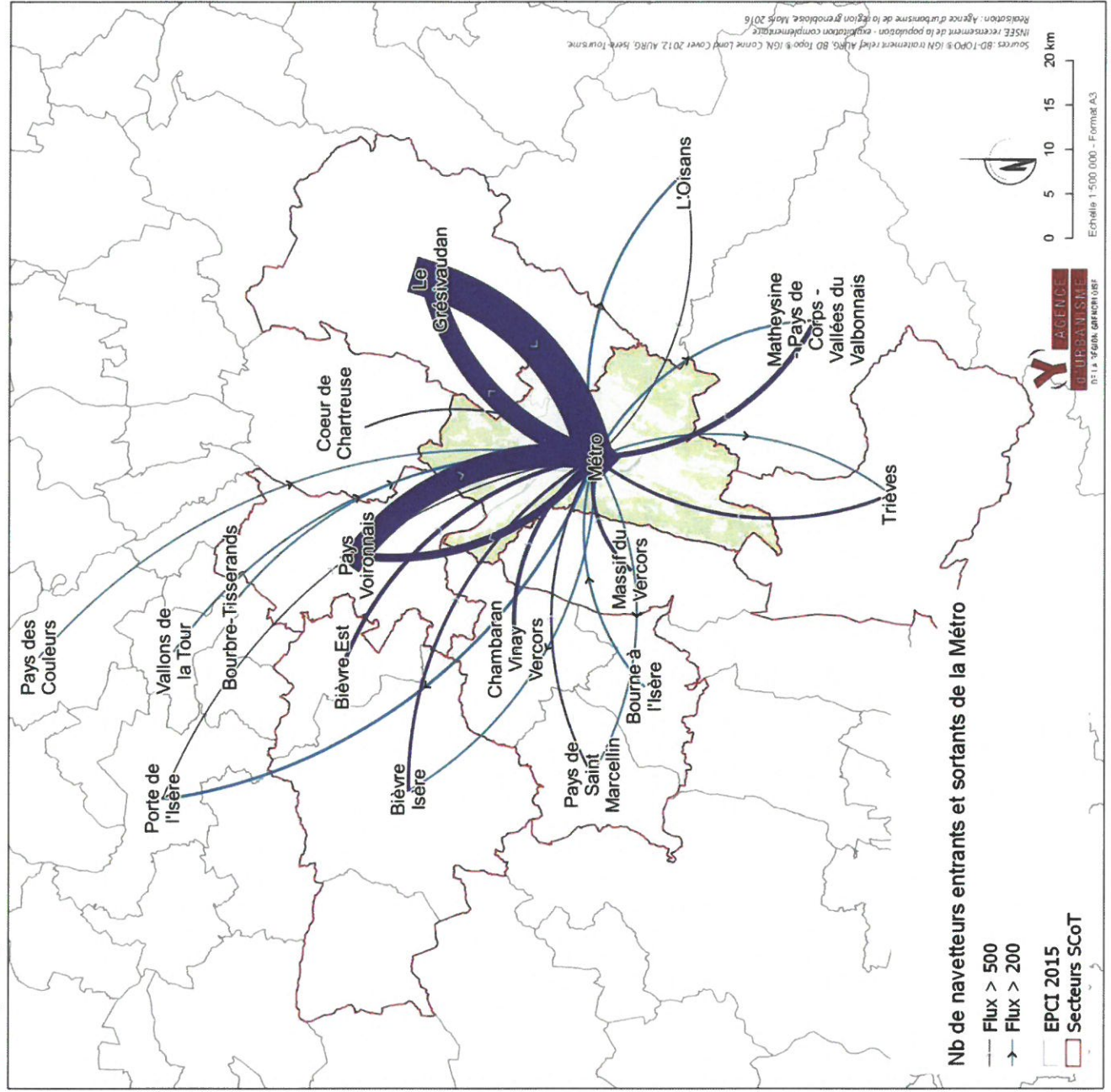
Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

SCoT de la région urbaine de Grenoble



Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

Grenoble-Alpes-Métropole



PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITAIN ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

- **218 514** emplois dont **97%** occupés par des actifs résidant en Isère.
 - **74%** d'actifs résidant sur le territoire (**162 430**)
 - **22%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires isérois :
 - Grésivaudan : **19 060**
 - Voironnais : **12 560**
 - Matheysine : **2 660**

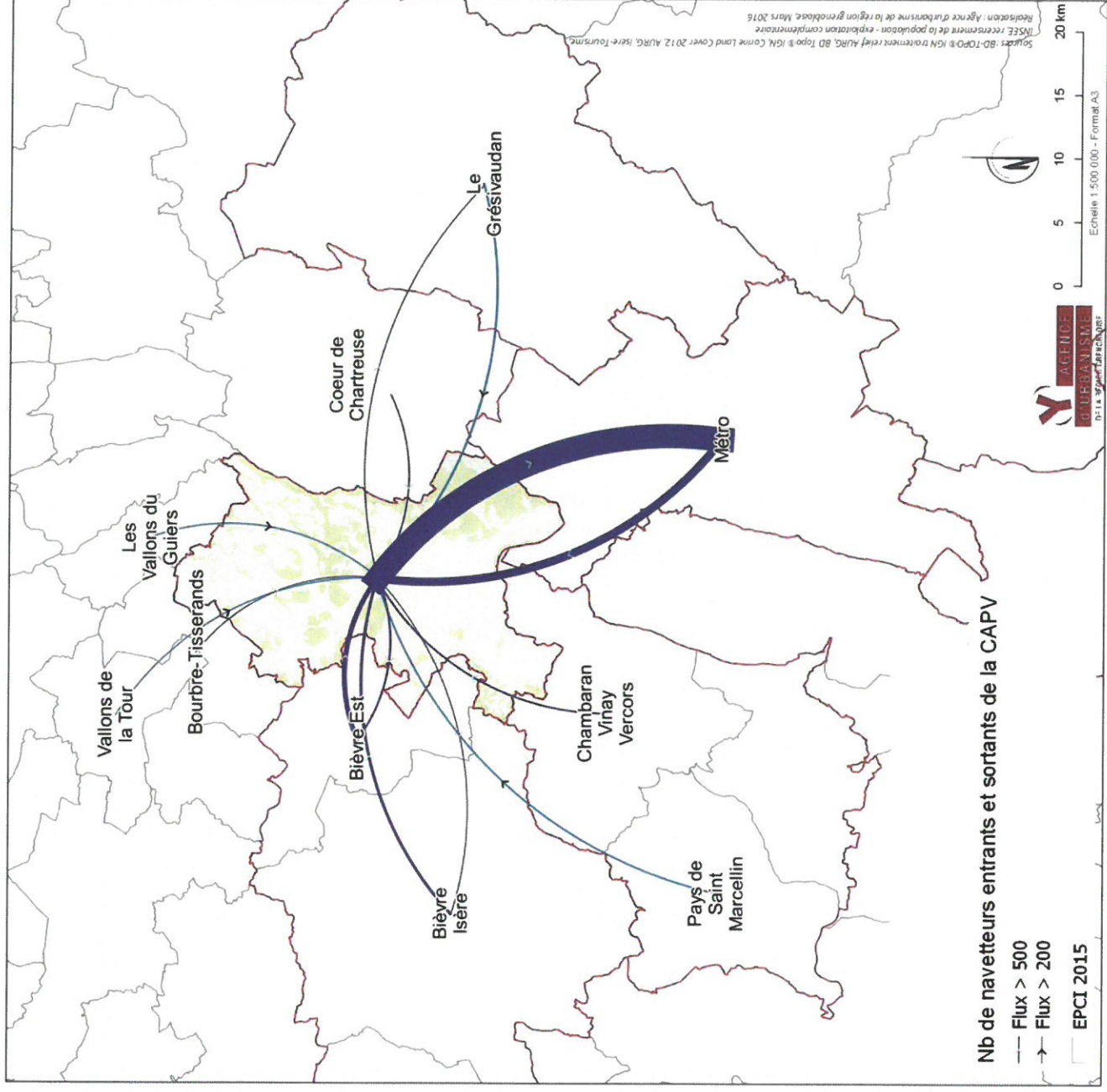
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LE VOIRONNAIS ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

- **33 826** emplois dont **97%** occupés par des actifs résidant en Isère.
→ **61%** d'actifs résidant sur le territoire (**20 770**)
- **36%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Métro : **4 203**
 - Bièvre Est : **2 460**
 - Bièvre Isère : **1 450**

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CA du Pays Voironnais



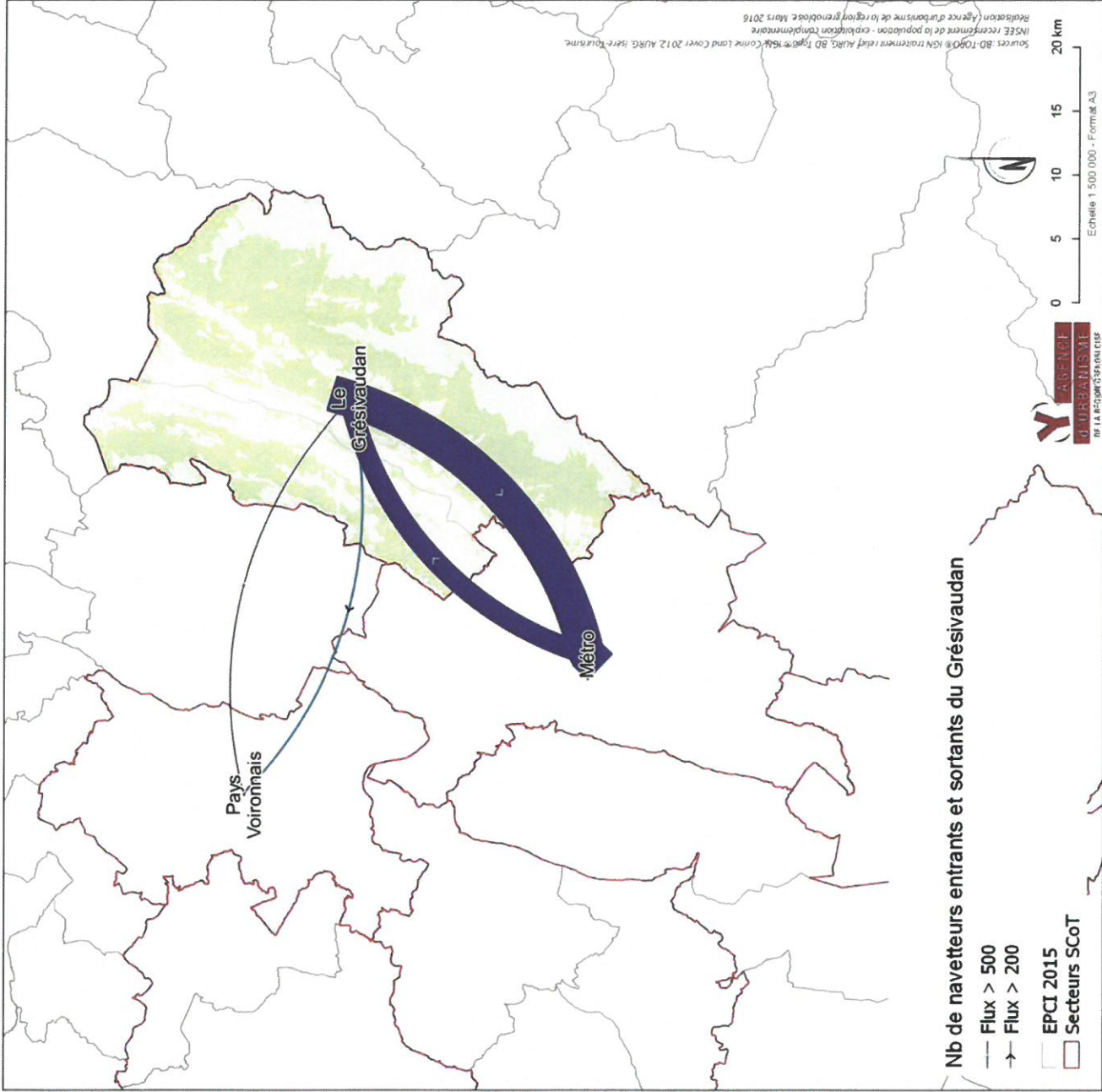
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LE GRÉSIVAUDAN ET LES EPCI VOISINS

En 2012:

- **36 359** emplois dont **92%** occupés par des actifs résidant en Isère.
 - **59%** d'actifs résidant sur le territoire (**21 363**)
 - **33%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Métro : **10 664**
 - Voironnais : **575**

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC Le Grésivaudan



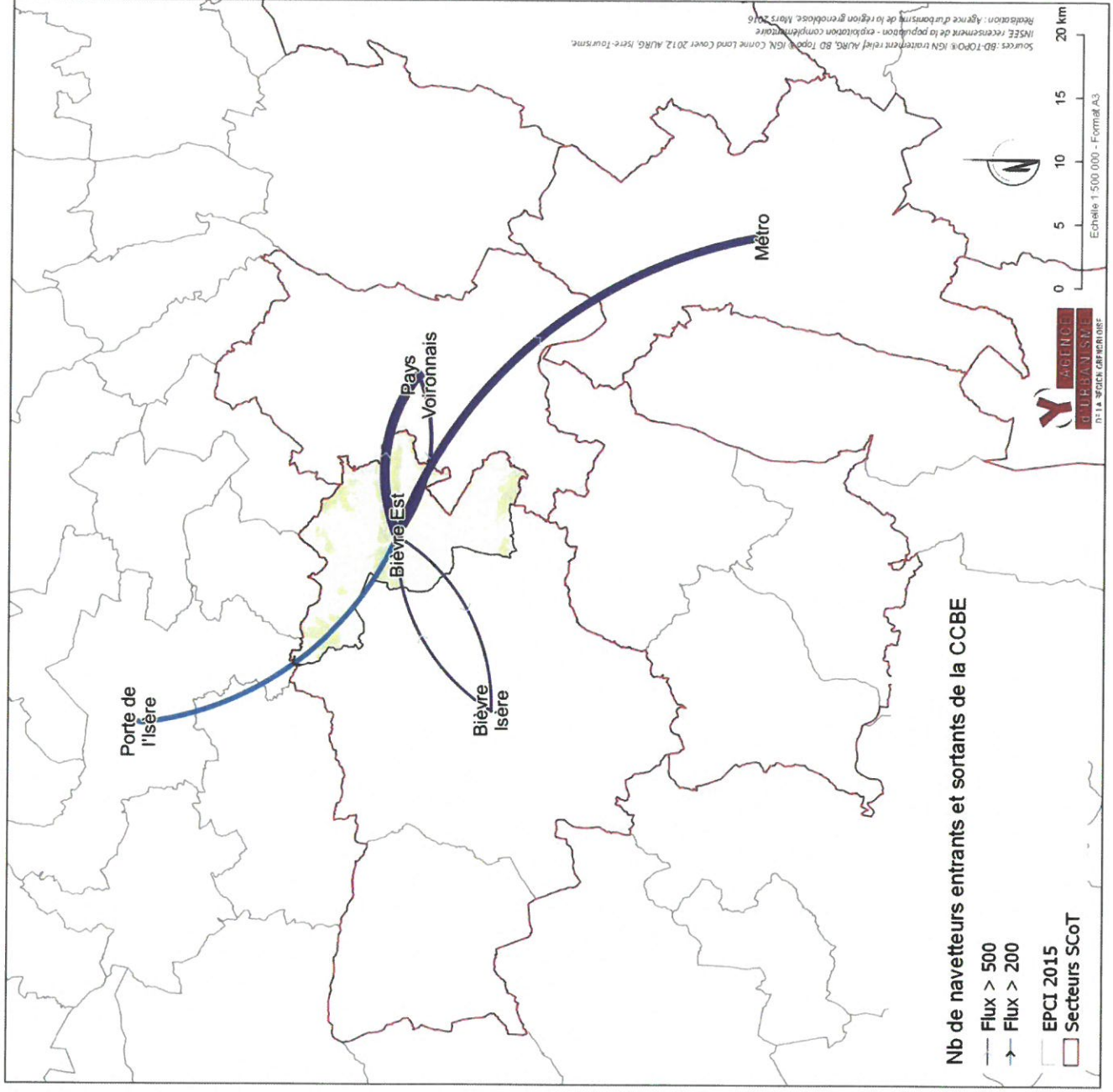
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE BIÈVRE EST ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

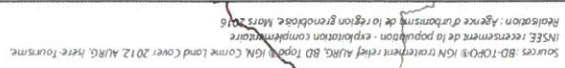
- **5 238** emplois dont **97%** occupés par des actifs résidant en Isère.
→ **53%** d'actifs résidant sur le territoire (**2 767**)
- **44%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Voironnais : **975**
 - Bièvre Isère : **660**

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC de Bièvre Est



CC Bièvre / sère



PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE BIÈVRE ISÈRE ET LES EPCI VOISINS

En 2012:

- **10 751** emplois dont **96%** occupés par des actifs résidant en Isère.
 - **71%** d'actifs résidant sur le territoire (**7 662**)
 - **25%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Bièvre Est : **660**
 - Voironnais : **510**
 - Beaurepaire : **305**

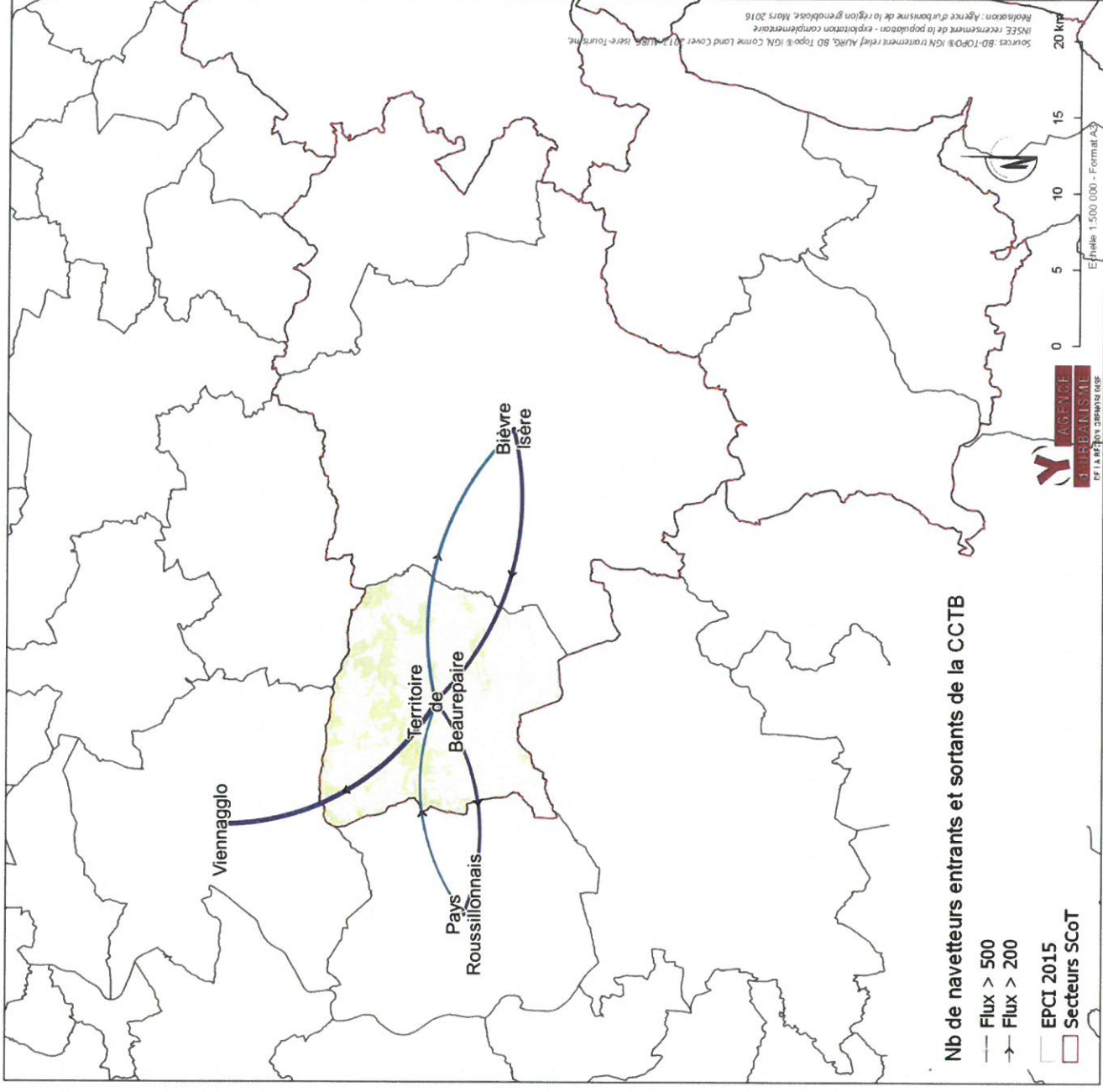
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LE TERRITOIRE DE BEAUREPAIRE ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

- **4 403** emplois dont **85%** occupés par des actifs résidant en Isère.
 - **57%** d'actifs résidant sur le territoire (**2 506**)
 - **28%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Bièvre Isère : **760**
 - Pays Roussillonnais : **215**

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC du Territoire de Beaurepaire



[illegible]

CC du Trièves

➤ Métro : 270

- **3 866** emplois dont **96%** occupés par des actifs résidant en Isère.

→ **36%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :

- ### Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC Chambaran Vinay Vercors

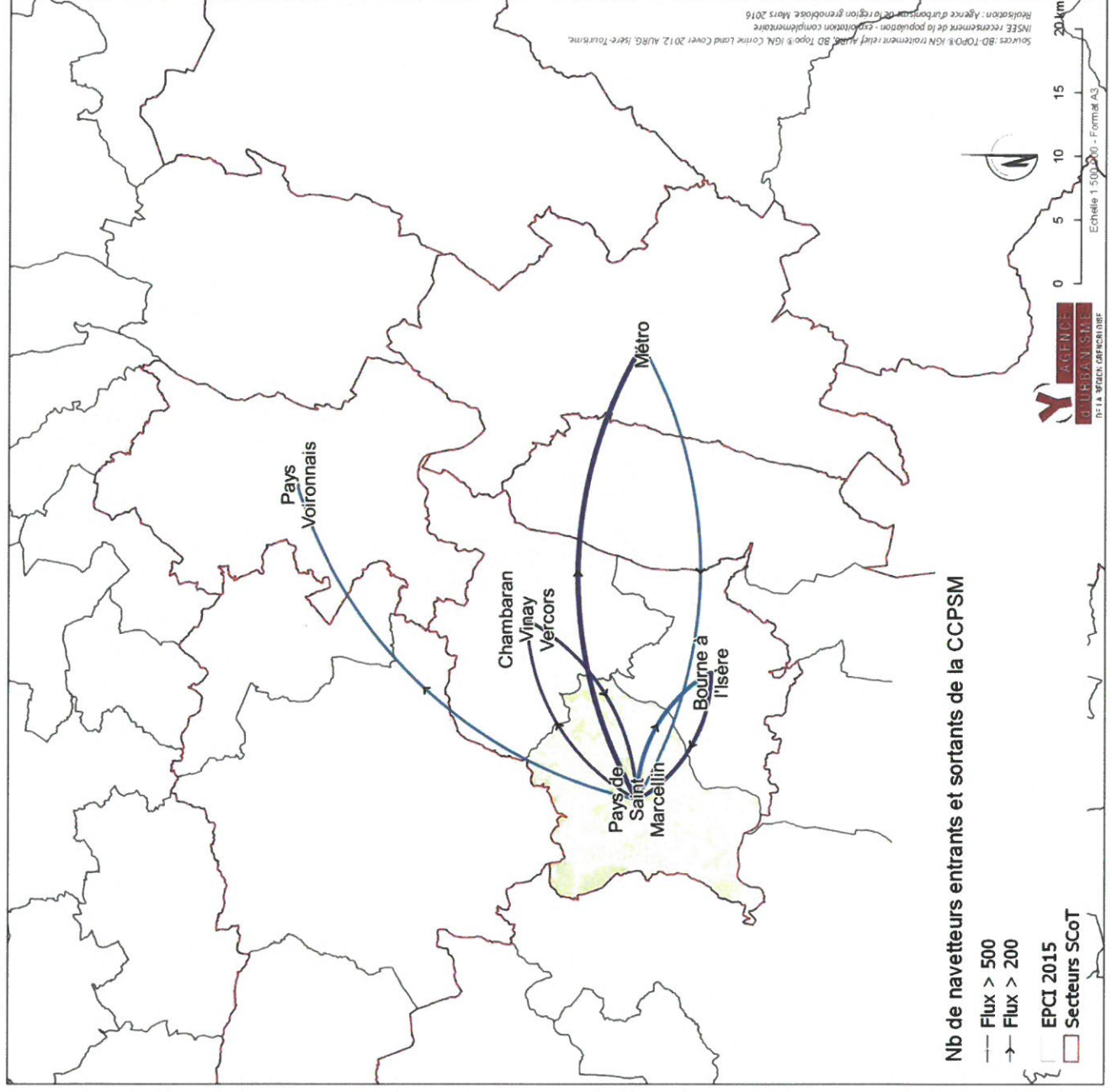
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE LE PAYS DE SAINT MARCELLIN ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

- **7 802** emplois dont **90%** occupés par des actifs résidant en Isère.
→ **64%** d'actifs résidant sur le territoire (**5 020**)
- **26%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
 - Bourne à l'Isère : **770**
 - Chambaran Vinay Vercors : **620**

Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC du Pays de Saint Marcellin



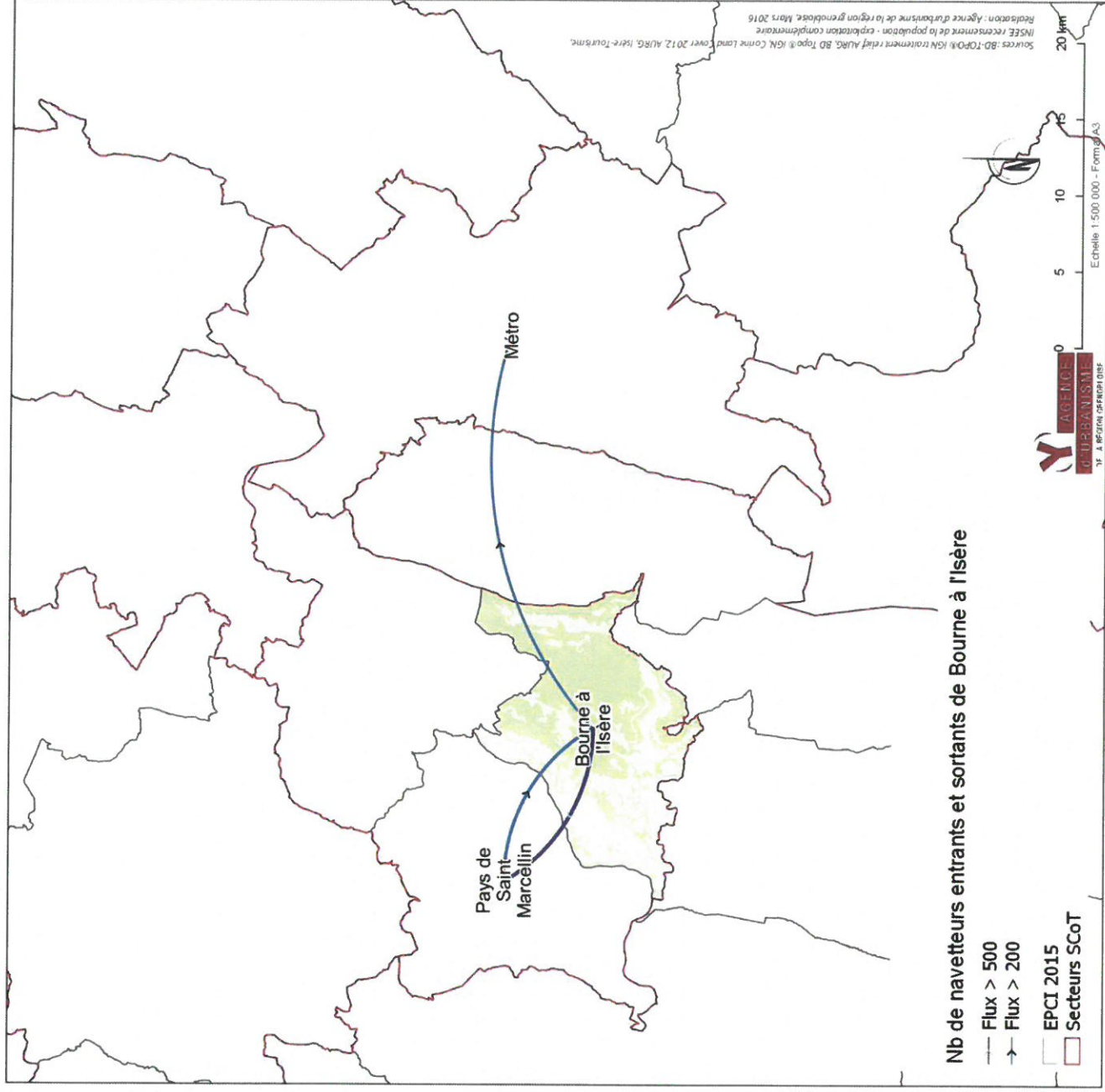
PRINCIPAUX FLUX DOMICILE- TRAVAIL ENTRE BOURNE À L'ISÈRE ET LES EPCI VOISINS

En 2012 :

- **1 831** emplois dont **81%** occupés par des actifs résidant en Isère.
→ **49%** d'actifs résidant sur le territoire (**900**)
- **32%** occupés par des actifs en provenance d'autres territoires Isérois :
➤ Saint-Marcellin : **420**

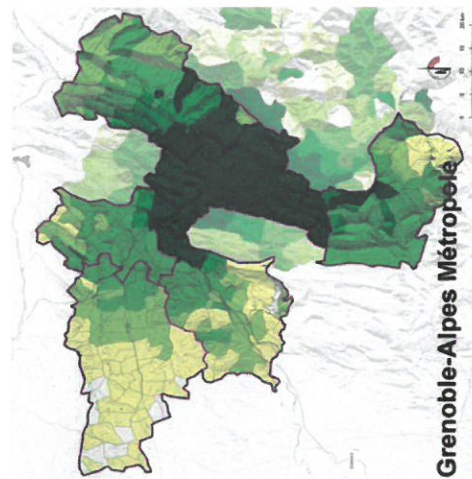
Flux domicile-travail de la population active de 15 ans et plus ayant un emploi en 2012

CC de la Bourne à l'Isère

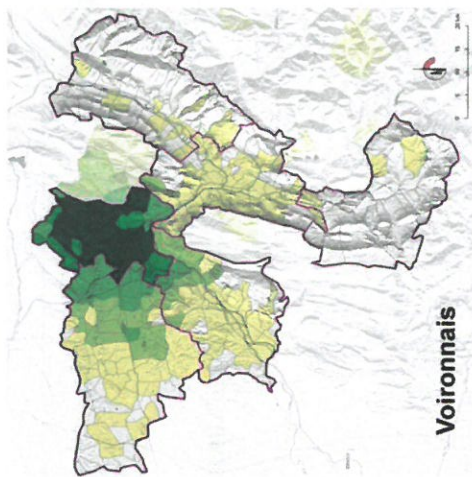


NIVEAU DE RAYONNEMENT DES SECTEURS EN MATIÈRE D'EMPLOIS

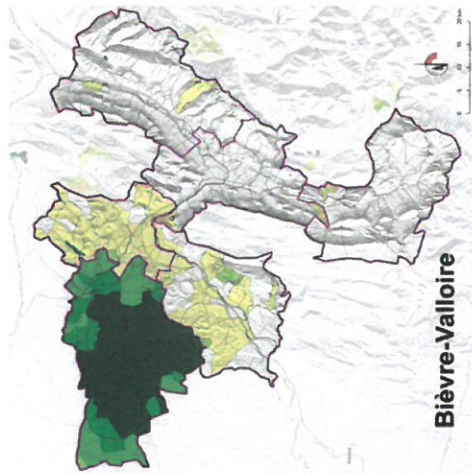
Flux domicile /
travail des
communes



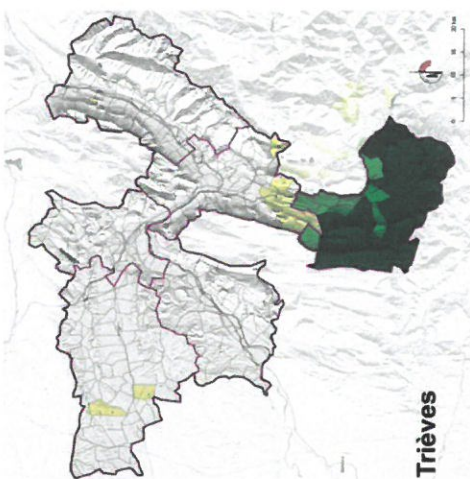
Grenoble-Alpes Métropole



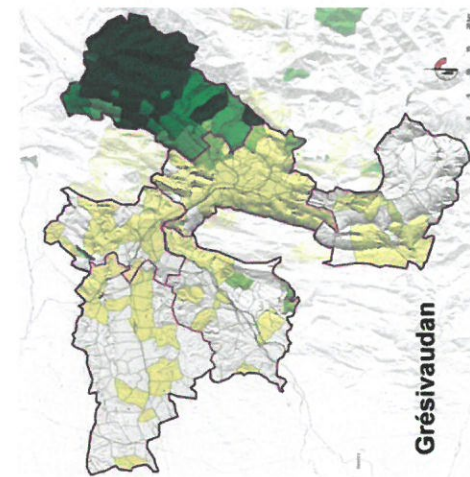
Voironnais



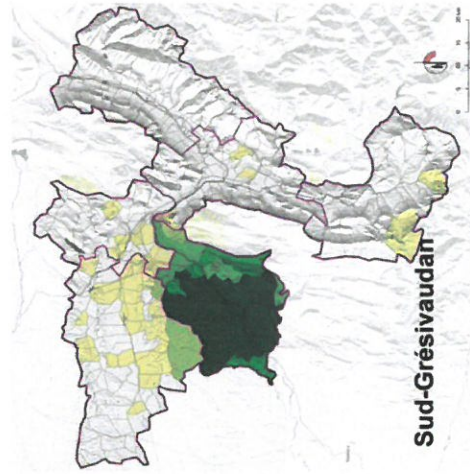
Bièvre-Valloire



Trièves

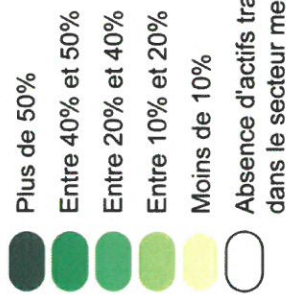


Grésivaudan



Sud-Grésivaudan

Part des actifs travaillant
selon leur lieu de résidence en 2012

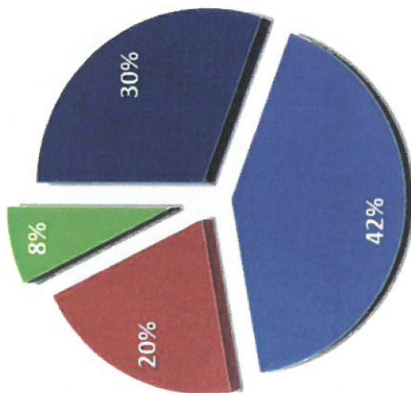


Lieu de domicile des actifs
travaillant dans chaque sec-
teur : niveaux de rayonne-
ment des secteurs en matière
d'emplois.

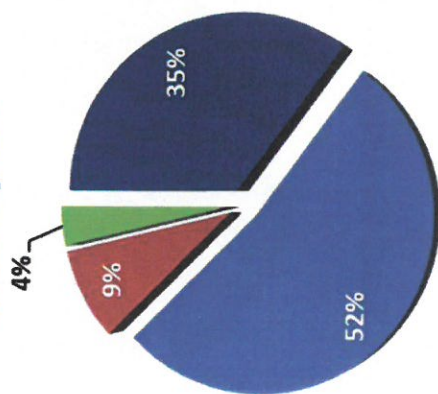
Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI PAR SECTEUR EN 2012

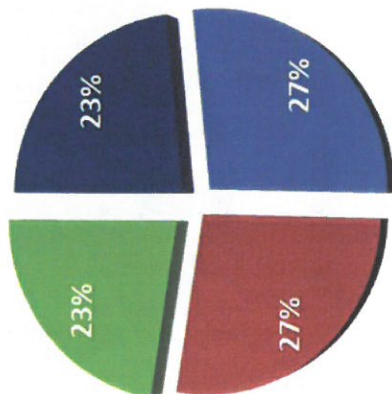
RUG



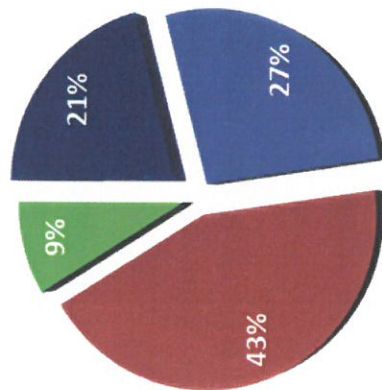
Métropole



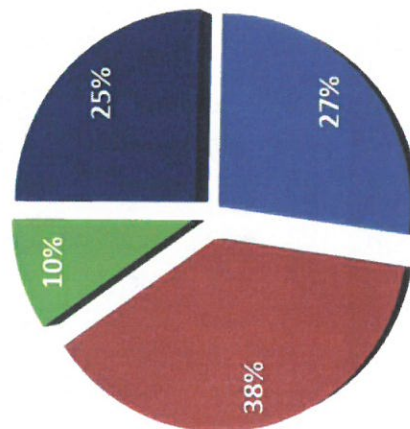
Bièvre Valloire



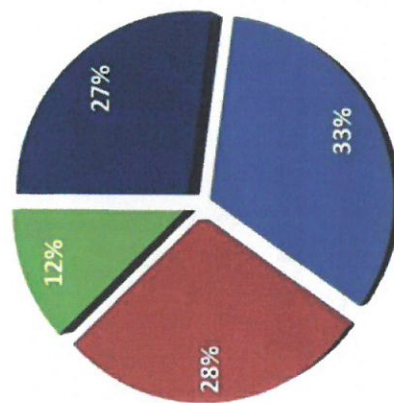
Grésivaudan



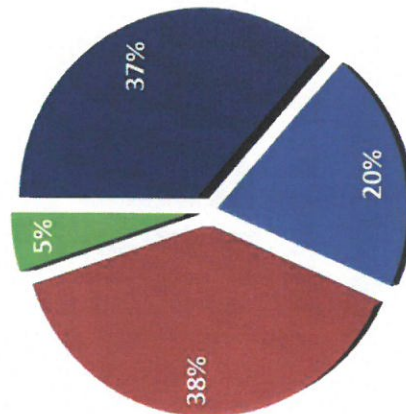
Voironnais



Sud Grésivaudan



Trièves



■ Travail dans la même commune

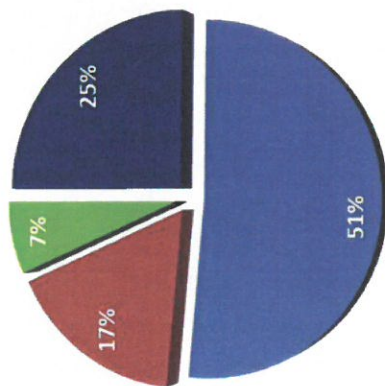
■ Travail dans une autre commune du même secteur

■ Travail dans une autre commune d'un autre secteur

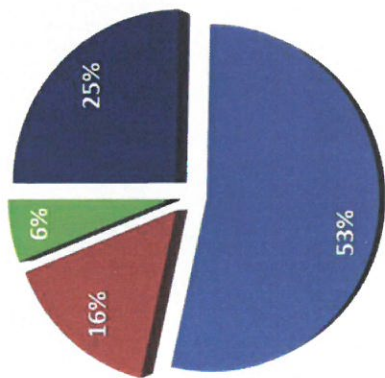
■ Travail dans une commune hors RUG

LIEU DE DOMICILE DES ACTIFS AYANT UN EMPLOI PAR SECTEUR EN 2012

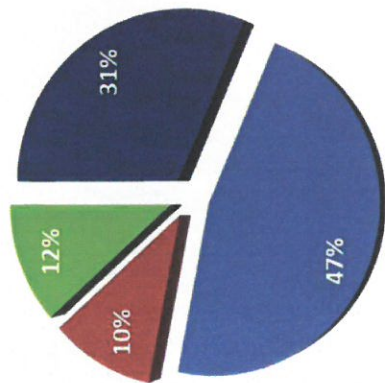
RUG



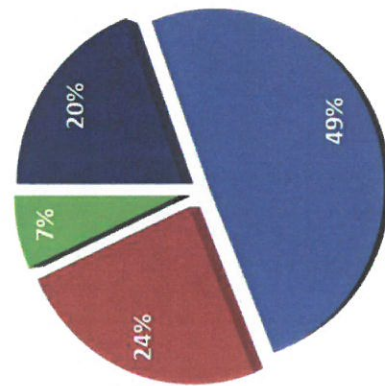
Métropole



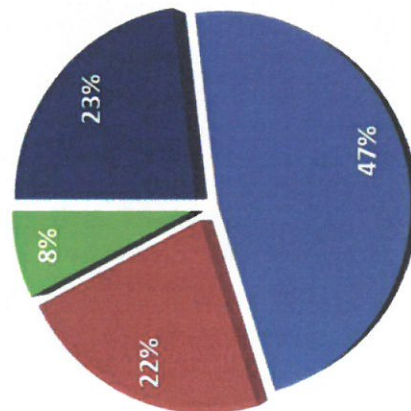
Bièvre Valloire



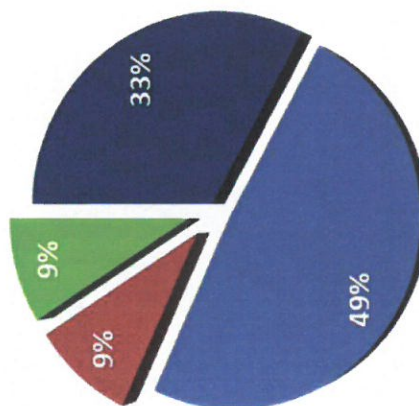
Grésivaudan



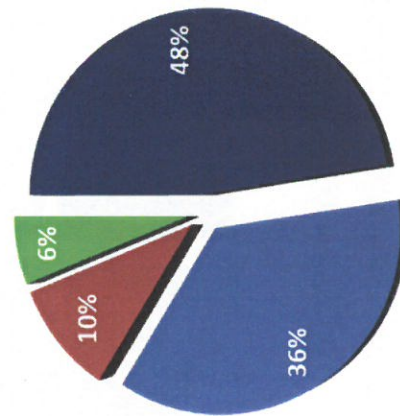
Voironnais



Sud Grésivaudan



Trièves



■ Domicile dans la même commune

■ Domicile dans une autre commune du même secteur

■ Domicile dans une autre commune d'un autre secteur

■ Domicile dans une commune hors RUG

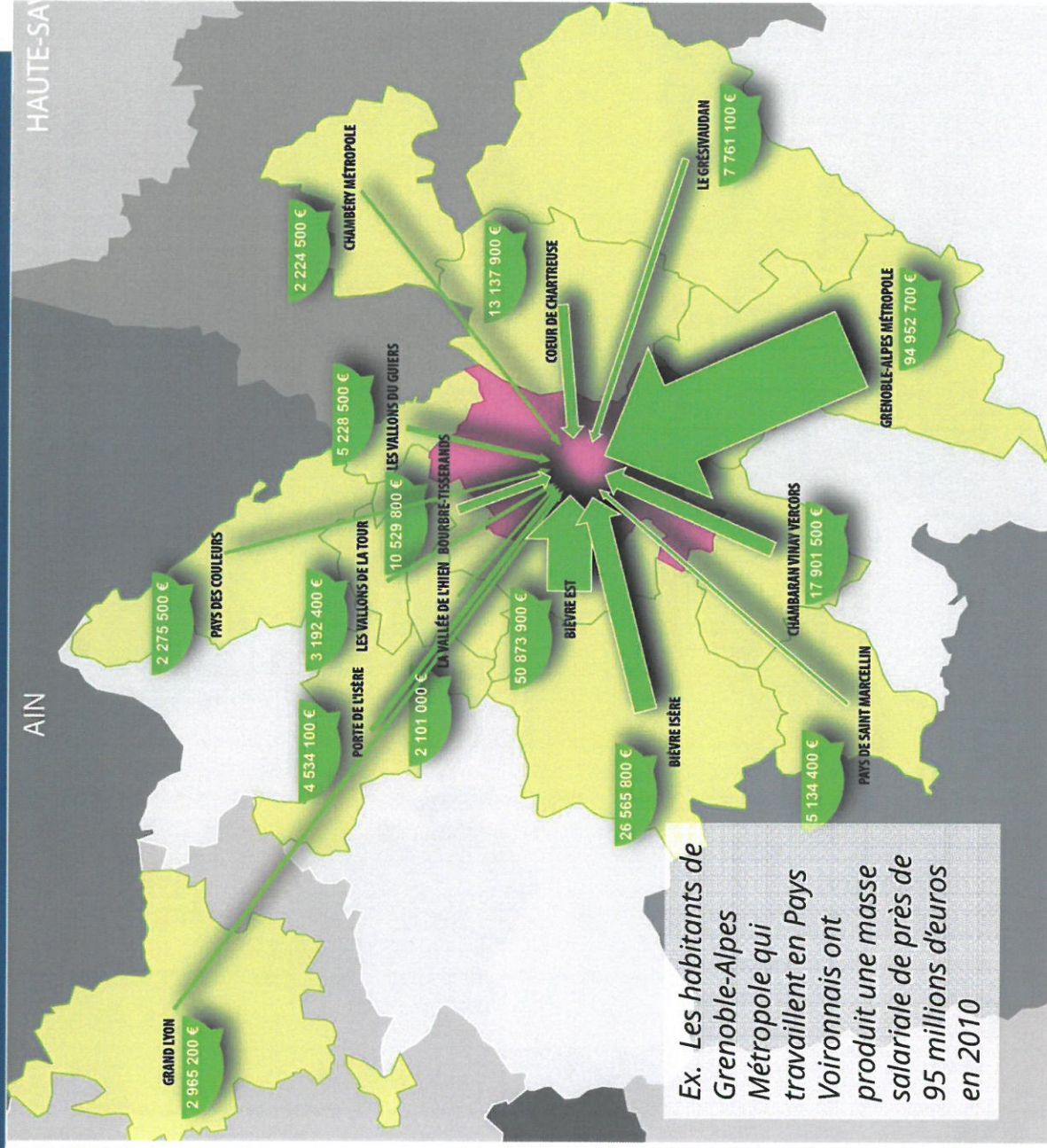
FLUX DE MASSE SALARIALE – PAYS VOIRONNAIS

Masse salariale : cumul des cotisations brutes des salariés (hors cotisations patronales)

↑ = masse salariale produite par des actifs entrants dans le Pays Voironnais (*Flux > 2 M€, soit 10% pas représentés*).

➤ **Attractivité économique forte du Pays Voironnais** avec **12 840 personnes** qui viennent chaque jour travailler depuis d'autres territoires et représentant environ 274 millions d'euros de masse salariale en 2010 (niveau de salaire plus élevé que celui des actifs vivant et travaillant sur place).

➤ **Près de la moitié de la masse salariale générée par les actifs occupés résidant sur le territoire est liée à des emplois extérieurs au territoire.**



Ex. Les habitants de Grenoble-Alpes Métropole qui travaillent en Pays Voironnais ont produit une masse salariale de près de 95 millions d'euros en 2010

© AURG – Juin 2014

Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunalités 2014

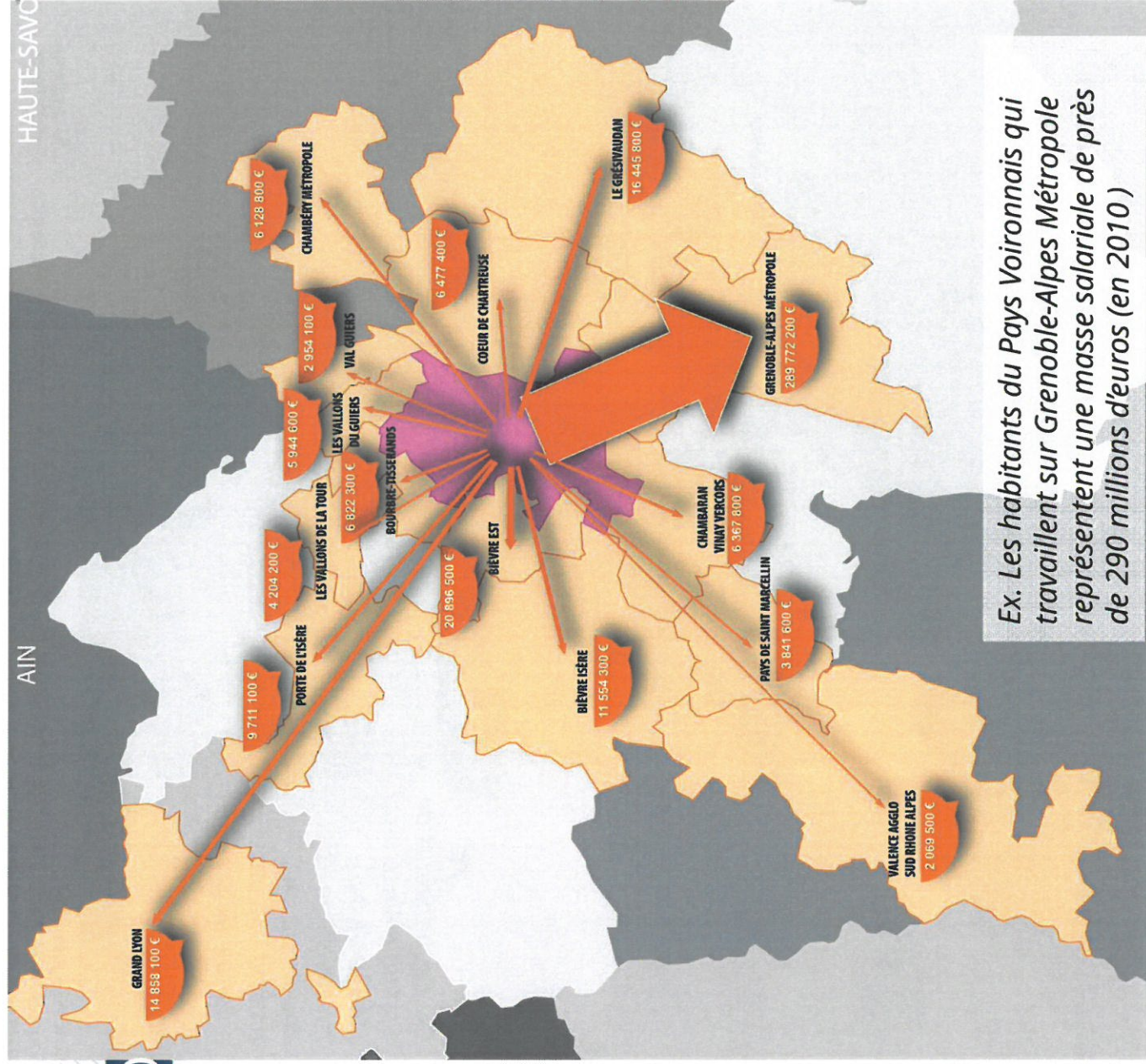
PAYS VOIRONNAIS (2)

➤ = Masse salariale produite par des actifs sortants du Pays Voironnais

➤ **Un poids important d'actifs « sortants »** (47% des actifs résidents ne travaillent pas sur place), dont le niveau de salaire est en outre nettement plus élevé que celui des actifs qui vivent et travaillent sur place.

➤ Témoin de la dimension résidentielle du territoire et de l'enjeu d'en optimiser localement les retombées économiques...

... notamment en termes d'économie préentielle : commerces, services, santé et activités médicales, offre de loisirs et équipements culturels...



Ex. Les habitants du Pays Voironnais qui travaillent sur Grenoble-Alpes Métropole représentent une masse salariale de près de 290 millions d'euros (en 2010)

© AURG - Juin 2014

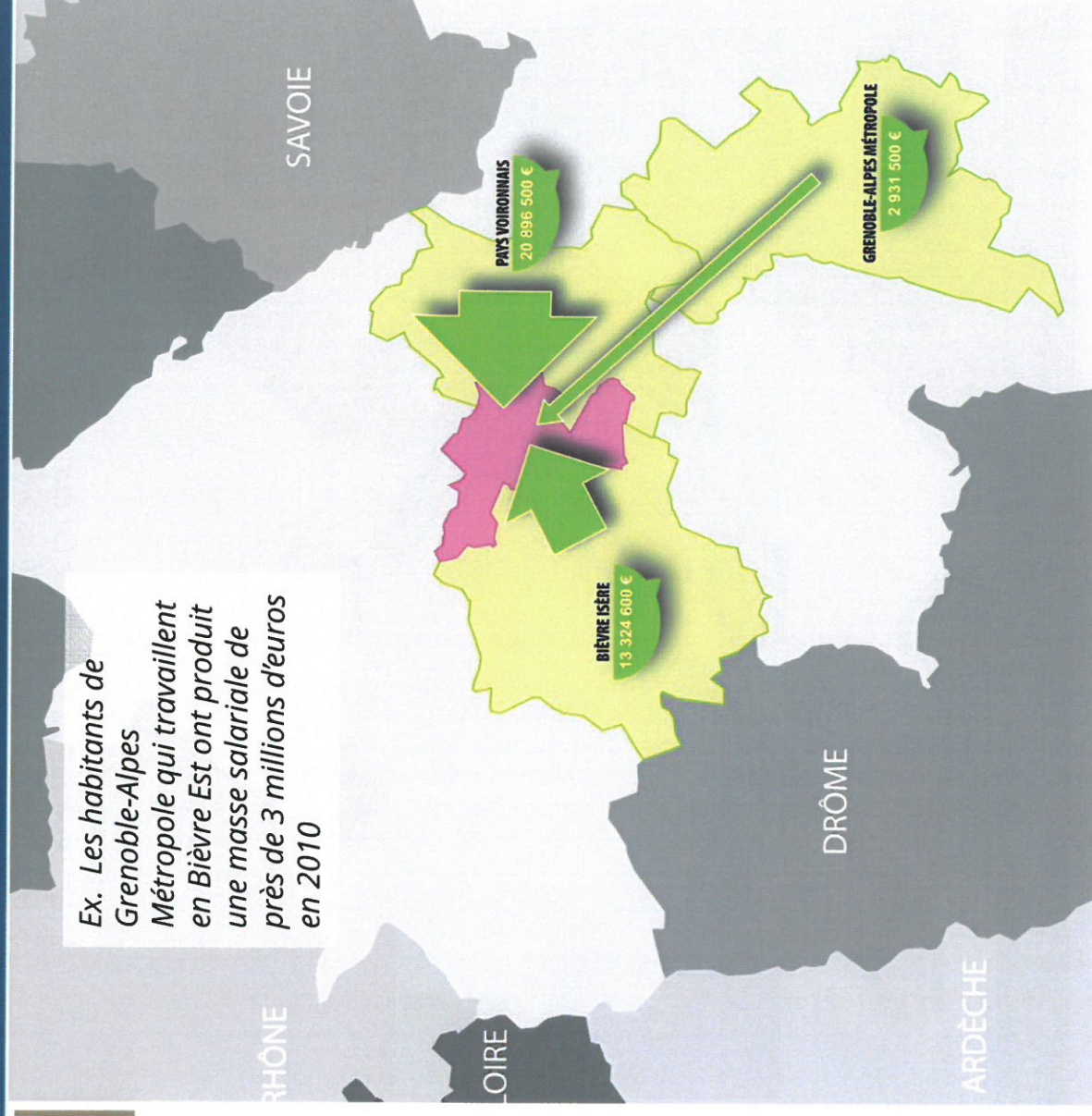
Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 - exploitation complémentaire / Périmètres intercommunités 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – BIÈVRE EST

Masse salariale : cumul des cotisations brutes des salariés (hors cotisations patronales)

↑ = masse salariale produite par des actifs entrants en Bièvre Est (Flux > 2 M€, soit 10% pas représentés).

- **Une attractivité économique de Bièvre Est avec 2 480 personnes** qui viennent chaque jour travailler depuis d'autres territoires et représentent environ 49 millions d'euros de masse salariale en 2010 (niveau de salaire est légèrement supérieur à celui des actifs qui vivent et travaillent sur place).
- **Près des trois quarts de la masse salariale générée par les actifs occupés résidant sur le territoire est liée à des emplois extérieurs** au territoire.



© AURG – Juin 2014

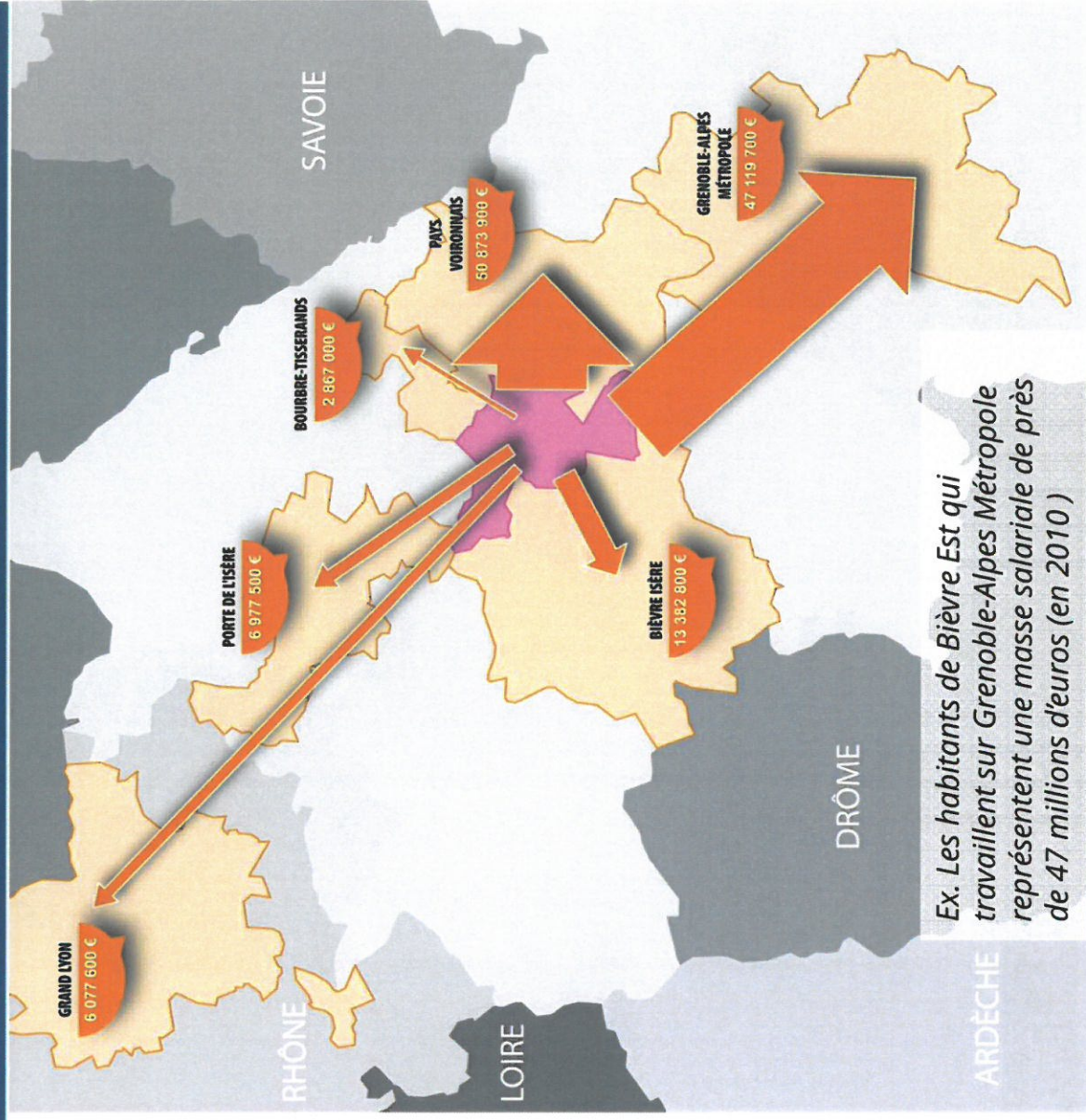
Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunalités 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – BIÈVRE EST (2)

 = Masse salariale produite par des actifs sortants de Bièvre Est

➤ **Un poids très important d'actifs « sortants »** (42 % des actifs résidents ne travaillent pas sur place), dont le niveau de salaire est légèrement supérieur à celui des actifs qui vivent et travaillent sur place.

➤ **Témoin de l'importante dimension résidentielle du territoire** et de la carence entre le volume d'emplois offerts localement et le volume d'actifs résidents, ce constat souligne tout l'enjeu d'optimiser localement les retombées économiques...
... notamment en termes d'économie présenteielle : commerces, services, santé et activités médicales, offre de loisirs et équipements culturels...



© AURG - Juin 2014

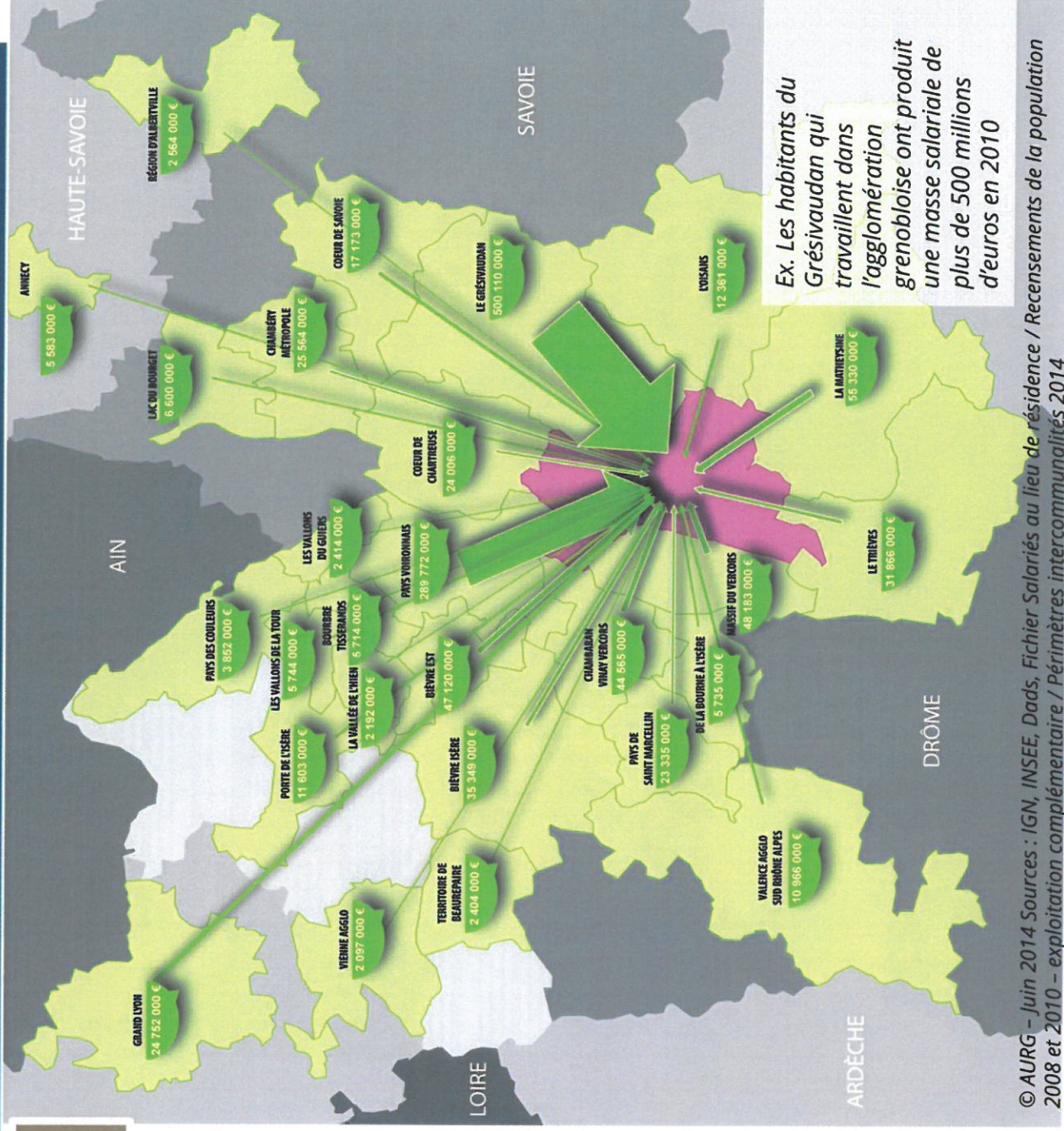
Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunités 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Masse salariale : cumul des cotisations brutes des salariés (hors cotisations patronales)

→ = masse salariale produite par des actifs entrants dans l'agglomération grenobloise (*Flux* > 2 M€, soit 10% pas représentés).

- Les 55 260 personnes qui viennent chaque jour travailler dans l'agglomération grenobloise depuis d'autres territoires en 2010 représentent environ 1,35 milliards d'euros de masse salariale.
- Si l'emploi local est couvert par une part limitée d'actifs « entrants » (25% de l'emploi), ces actifs représentent un volume d'emplois très important. Dotés d'un niveau de salaire plus élevé que ceux qui vivent et travaillent sur place, ces actifs extérieurs constituent un vivier de ressource complémentaire.
- Une part importante de cette richesse est probablement dépensée hors du territoire.



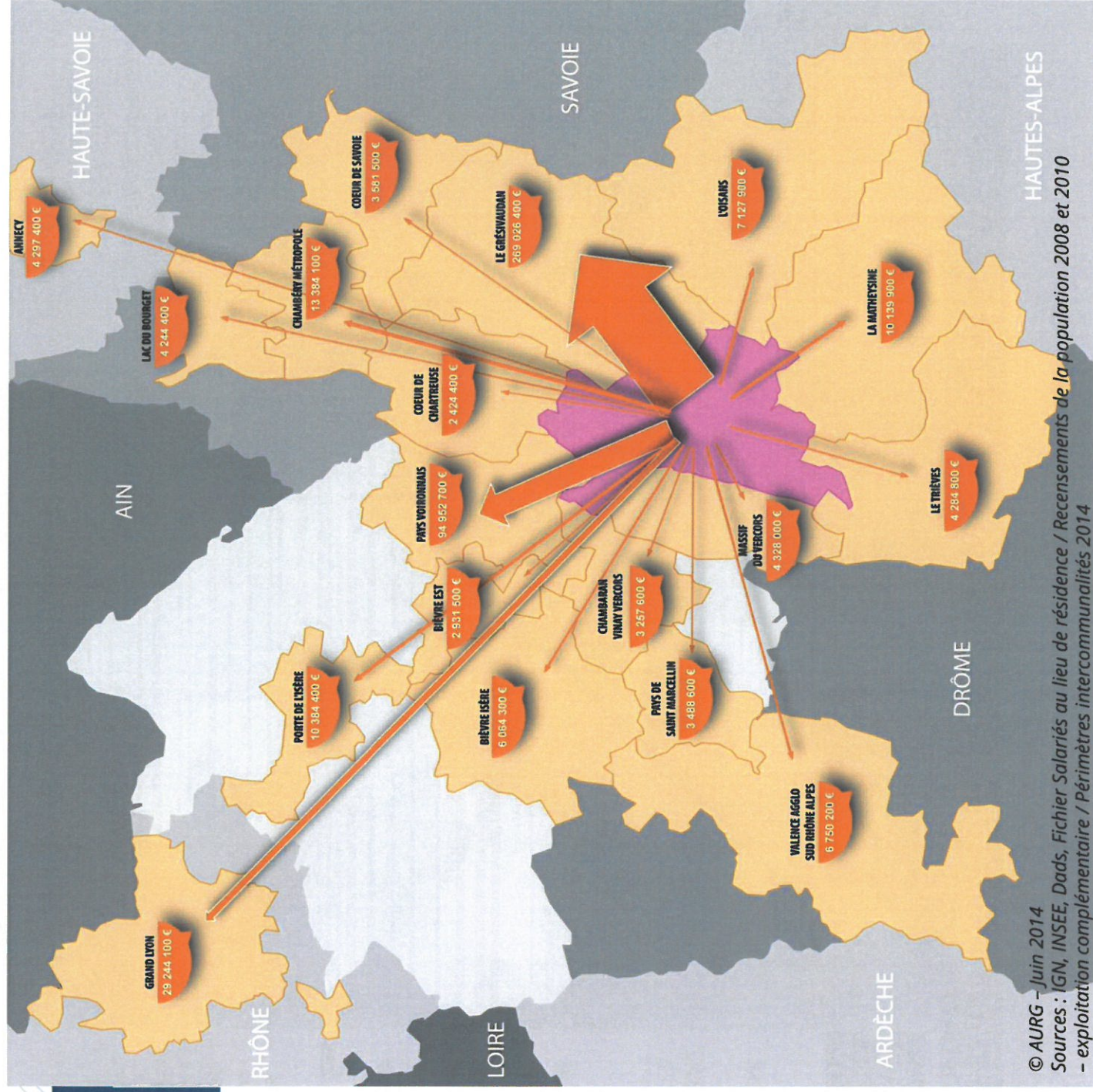
© AURG – Juin 2014 Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunitaires 2014

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITAIN (2)

 = Masse salariale produite par des actifs sortants de Grenoble-Alpes Métropole

➤ **Un poids limité d'actifs « sortants » = 22 480 personnes travaillent hors de l'agglomération grenobloise en 2010, soit 12% des actifs résidents.** Elles « représentent » 550 millions d'euros de masse salariale.

➤ **Témoins de l'attractivité économique et résidentielle** > enjeu majeur d'optimiser la circulation de richesse au sein du territoire, en s'appuyant notamment sur l'économie présente (commerces, services, santé et activités médicales, offre de loisirs et équipements culturels...).



© AURG - Juin 2014

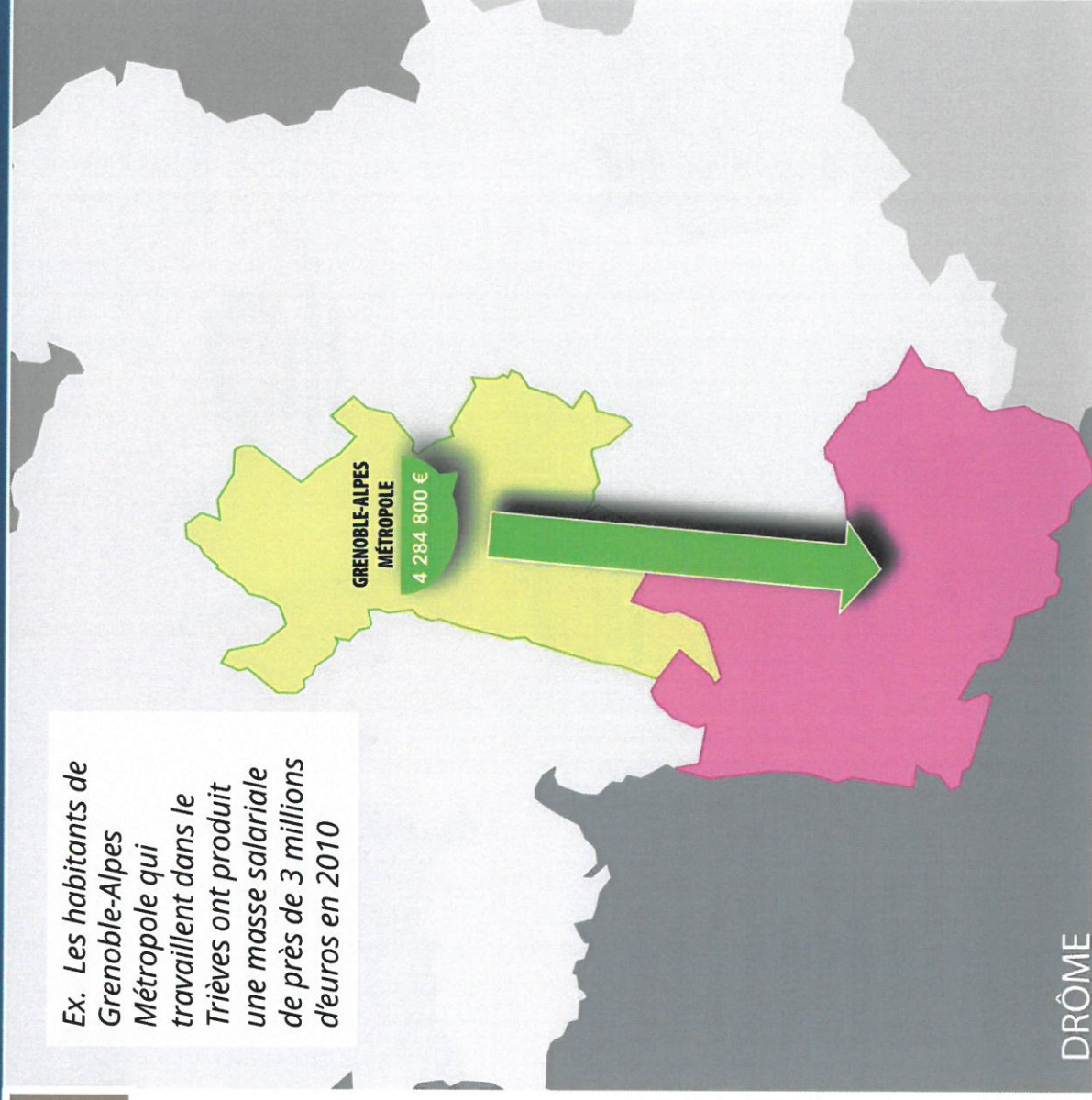
Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salarisés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 - exploitation complémentaire / Périmètres intercommunaux 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – TRIÈVES

Masses salariales : cumul des cotisations brutes des salariés (hors cotisations patronales)

↑ = masse salariale produite par des actifs entrant dans le Trièves (Flux > 2 M€, soit 10% pas représentés).

- Des emplois majoritairement occupés par les habitants.
- 480 personnes viennent chaque jour travailler depuis d'autres territoires et représentent environ 9 millions d'euros de masse salariale en 2010 (niveau de salaire est supérieur à celui des actifs qui vivent et travaillent sur place).
- Près de 45 % de la masse salariale générée par les actifs occupés résidant sur le territoire est liée à des emplois extérieurs au territoire.



© AURG - Juin 2014

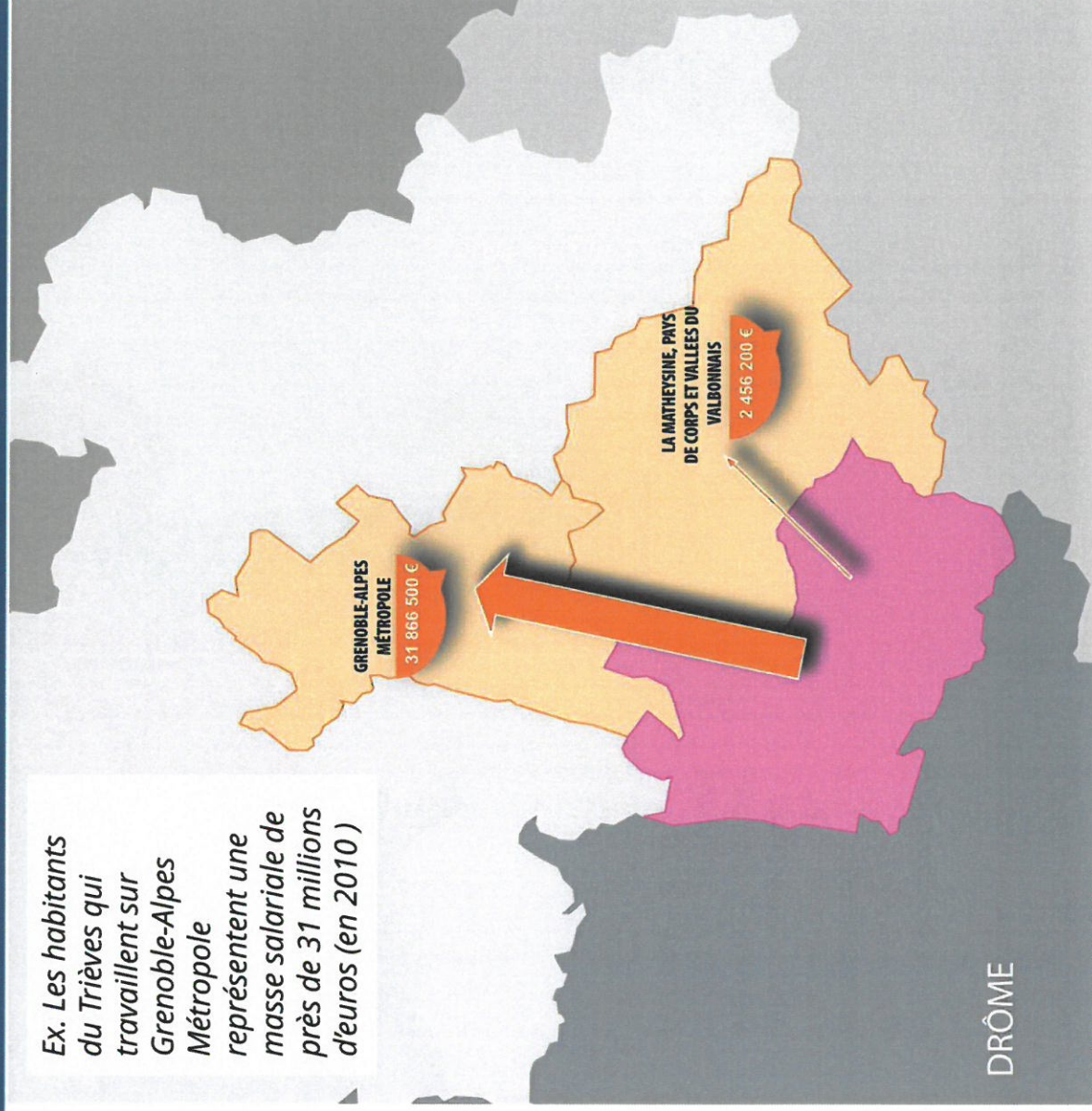
Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunaux 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – TRIÈVES

 = Masse salariale produite
par des actifs sortants du
Trièves

➤ **Un poids significatif d'actifs
« sortants »** (71 % des actifs
résidents ne travaillent pas
sur place), dont le niveau de
salaire est légèrement
supérieur à celui des actifs qui
vivent et travaillent sur place.

➤ Témoin de l'importante
attractivité résidentielle du
territoire et de l'enjeu d'en
optimiser localement les
retombées économiques...
... en s'appuyant sur une
économie présente et
productive dynamiques...



© AURG – Juin 2014

Sources : IGN, INSEE, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence / Recensements de la population 2008 et 2010 – exploitation complémentaire / Périmètres intercommunaux 2014

FLUX DE MASSE SALARIALE – LE GRÉSIVAUDAN

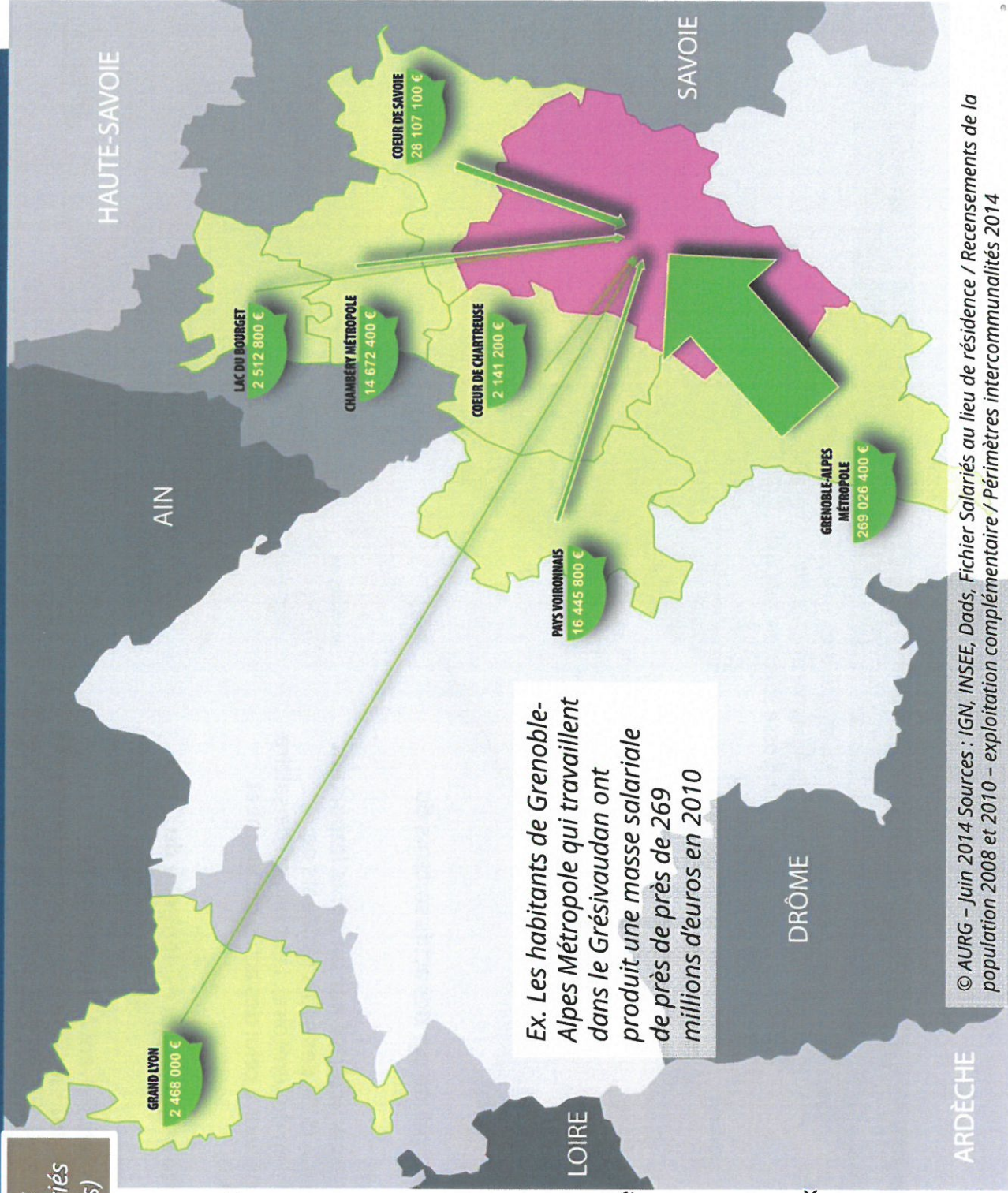
Masse salariale : cumul des cotisations brutes des salariés (hors cotisations patronales)

↑ = masse salariale produite par des actifs entrants dans le Grésivaudan (Flux > 2 M€, soit 9% pas représentés).

➤ **Les 14 950 personnes qui viennent chaque jour travailler dans le Grésivaudan** depuis d'autres territoires en 2010 représentent environ **367 millions d'euros de masse salariale**.

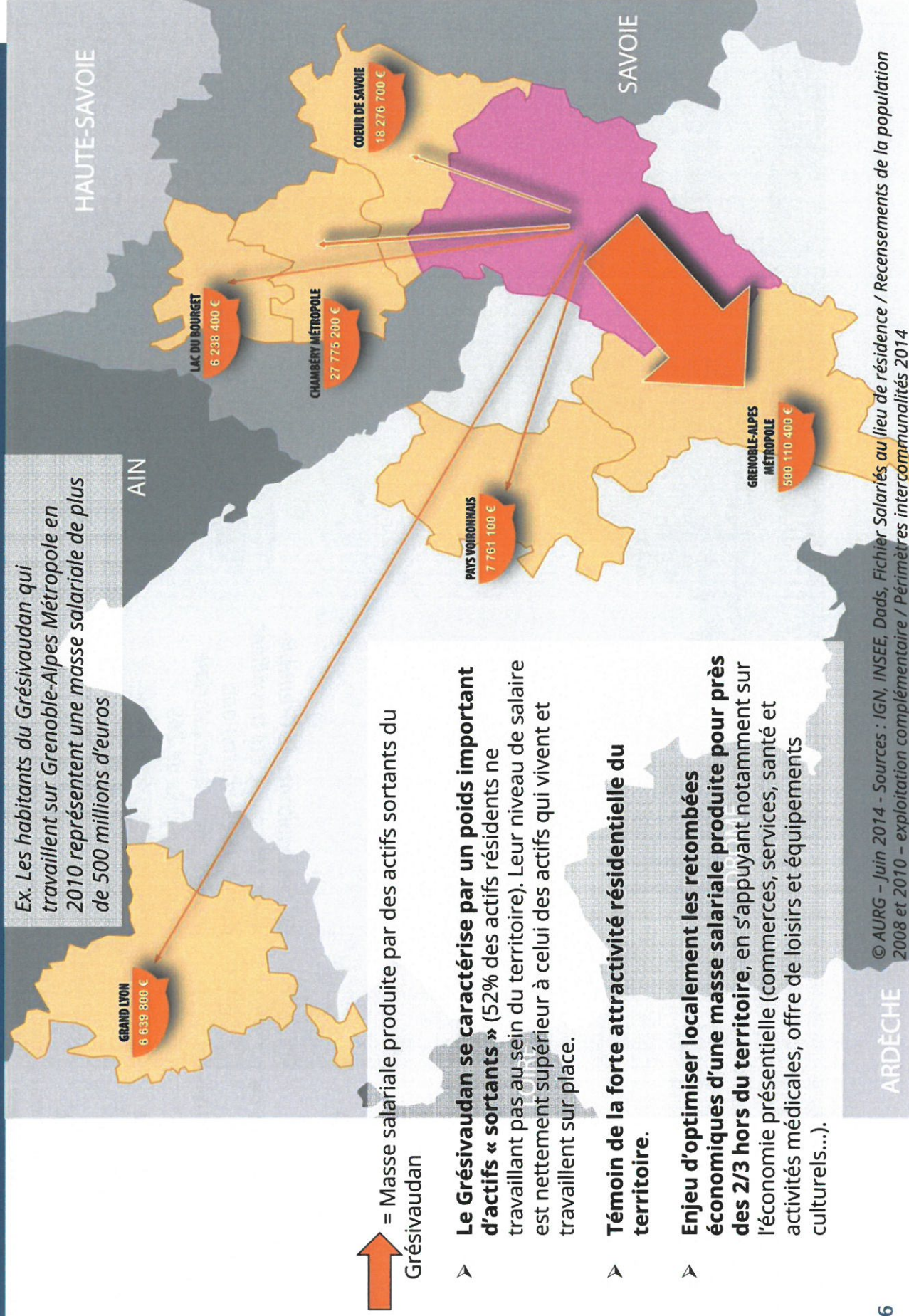
➤ Une part importante de cette richesse est probablement dépensée hors du Grésivaudan.

➤ Le territoire attire de nombreux actifs extérieurs, dont le niveau de salaire est supérieur à celui de ceux qui vivent et travaillent sur place. Les actifs « entrants » constituent donc un vivier de ressource.



LE GRÉSIVAUDAN (2)

Ex. Les habitants du Grésivaudan qui travaillent sur Grenoble-Alpes Métropole en 2010 représentent une masse salariale de plus de 500 millions d'euros





MERCI POUR VOTRE ATTENTION



21, rue Lesdiguières - 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 • Fax : 04 76 28 86 12
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.org

Maîtrise d'œuvre

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

scot 2030

DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

Maîtrise d'ouvrage

